

Démocratie en panne L'Opposition de plus en plus acculée

PAGE 3

N° 7185 du vendredi 1^{er} décembre 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



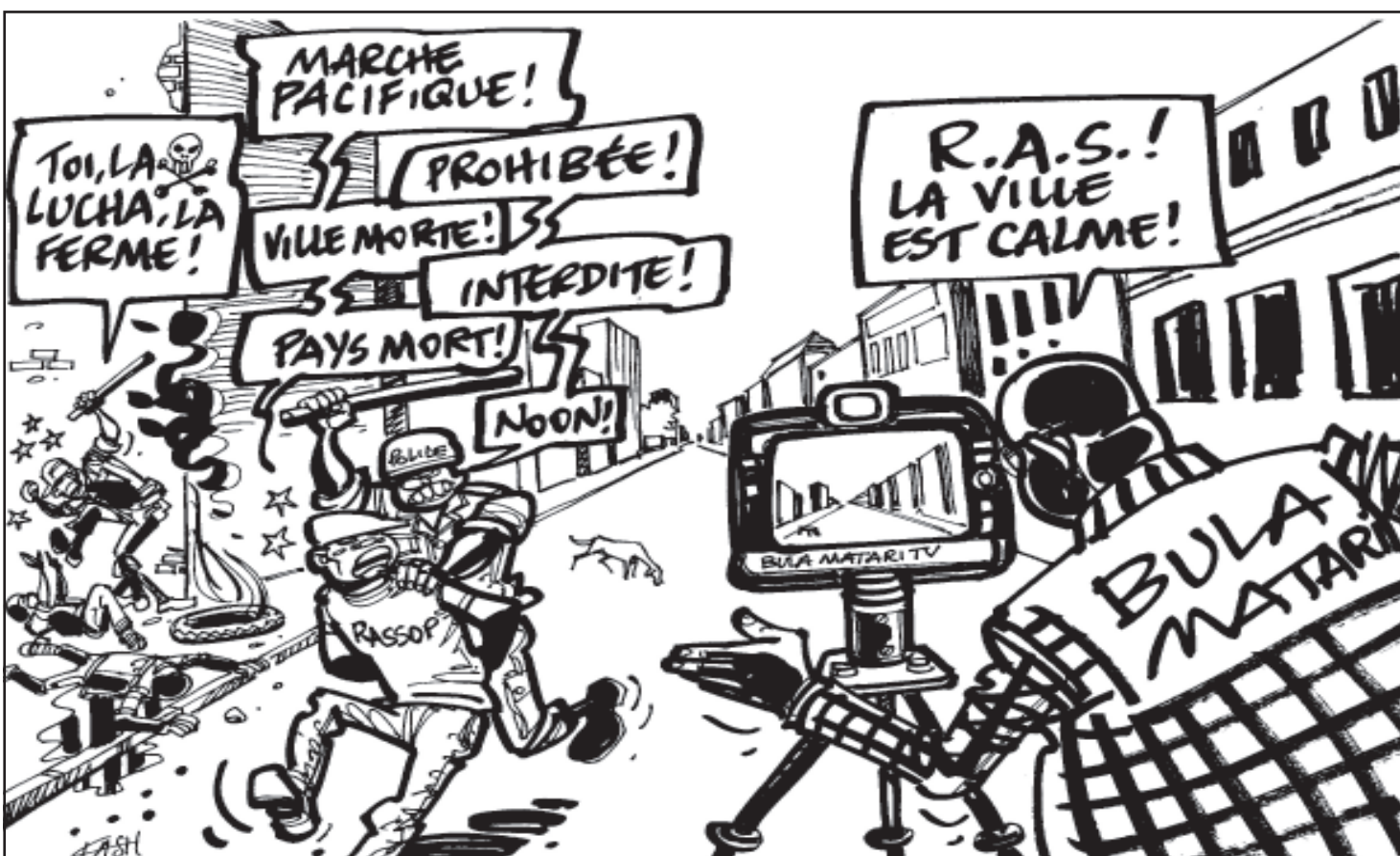
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Paralyse sur toute la RDC

La marche du Rassemblement tourne à une ville morte

P. 2



À HAUTE VOIX

Le pays va mal

LE POTENTIEL

Une fois de plus, la République démocratique du Congo a brillé par son absence en Côte d'Ivoire où des pays africains se sont concertés avec l'Union européenne pour bâtir un nouveau partenariat.

PAGE 2

Maroc-Sommet UA-UE d'Abidjan

SM le Roi prend part à Abidjan à la cérémonie d'ouverture du 5^{ème} Sommet UA-UE

PAGE 11

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Sommaire

Politique

La MP fait le forcing, l'Opposition exige le consensus

PAGE 4

Politique

La journée du jeudi 30 novembre en images, à Kinshasa et ailleurs

PAGE 5

Économie

Canal+ / RDC lance la grande promotion « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ »

PAGE 6

Société

Les femmes plaident pour l'égalité des chances dans le secteur minier artisanal

PAGE 7

Provinces

Parti de Kinshasa, ITB Kokolo accoste à Kisangani

PAGE 9

Dernière heure

Décristation politique : l'Église anglicane lève le ton

PAGE 16

À haute voix**Le pays va mal**

(Suite de la page 1)

La plupart de chefs d'État africains se sont donc rendus à Abidjan pour discuter de vive voix avec les leaders européens. Sauf la RDC qui s'est fait représenter par le chef de sa diplomatie. Le chef de l'État a préféré rester au pays pour suivre l'évolution politique qui va de mal en pis.

Ainsi va le Congo de Lumumba dont le peuple se bat bec et ongles pour retrouver sa dignité perdue. Simplement du fait de la volonté délibérée de ses dirigeants qui ont décidé de lui priver de son droit le plus légitime, c'est-à-dire celui de se choisir librement ses dirigeants.

En décembre 2016, on lui a privé des élections. Dans les prochains mois, on tente par divers stratagèmes conçus dans les hauts rangs de la Majorité au pouvoir de lui voler sa démocratie.

Le pays va mal. C'est le moins que l'on puisse dire. Le peuple congolais, désespéré et brimé par toutes les voies, implore la providence pour lui venir en aide.

Dans leur dernier message à la nation, les évêques membres de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) ont lancé leur cri de cœur : « Le peuple congolais crie sa souffrance ». Jusques à quand le monde restera-t-il sourd et insensible au cri du peuple congolais ?

Certes, la Ceni a publié un calendrier électoral qui prévoit la tenue des élections, le 23 décembre 2018. C'est tout aussi vrai que l'Assemblée nationale a jugé « recevable » les innovations apportées dans le projet de la révision de la loi électorale. Mais, dans le fond, le problème du pays n'a pas été résolu. Il reste entier.

La Majorité au pouvoir n'a qu'une manie. Elle a mis toutes les batteries en marche pour, non seulement protéger son assise dans le pays, mais surtout consolider son pouvoir, mettant de côté le seul intérêt général et l'avenir du pays.

Le pays va mal. On doit s'attendre à des jours particulièrement agités. Le peuple, lui, continue d'observer. C'est une bombe à retardement qui peut s'exploser à tout moment.

En RDC, on est désormais assis sur un volcan endormi qui peut entrer en éruption à tout moment.

Paralysie sur toute la RDC**La marche du Rassemblement tourne à une ville morte**

La marche du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, programmée hier jeudi, sur l'ensemble du territoire national, s'est transformée finalement en une journée « ville morte ». Dans les grandes villes de la République, c'était la paralysie. Même si la marche n'a pas eu lieu comme prévu, le Rassemblement a néanmoins prouvé qu'il a la capacité de mobiliser. Des Congolais sont restés à la maison ; une façon de marquer leur adhésion au mot d'ordre lancé la veille, soit mercredi dernier, par Félix Tshisekedi, président du Rassop.

LE POTENTIEL

Paralysie des activités dans presque toutes les grandes villes du pays. Des établissements scolaires, et commerciaux ainsi que des édifices publics sont restés fermés dans les grandes villes de la République démocratique du Congo.

Pour barrer la route au Rassop qui avait appelé, hier jeudi, à une grande marche pour protester contre le calendrier électoral publié le 5 novembre par la Ceni, un important dispositif policier a été observé dans tous les coins et recoins de Kinshasa, pendant que dans d'autres grandes villes, telles que Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kananga, Mbuji-Mayi et bien d'autres, des heurts ont opposé des manifestants aux forces de l'ordre. Jeu désolant auquel on est habitué d'assister ce dernier temps chaque fois que l'opposition programme une marche pacifique.

Si les forces de l'ordre, déployés en grand nombre

dans les grandes villes ont réussi à s'interposer pour bloquer toutes ces marches, la population a, de son côté, préféré se terrer à la maison. Si bien qu'au finish, la marche s'est muée à une opération ville morte à portée nationale.

PARALYSIE À KINSHASA

À Kinshasa, capitale de la RDC, le climat était plutôt terne. Des écoles sont restées fermées toute la journée du jeudi 30 novembre. Pas une trace d'écoliers dans cette ville bouillante en une journée de jeudi. Au centre-ville, où sont concentrés la plupart d'institutions, c'était une ambiance du week-end. Dans l'ensemble, les activités sont restées très timides jusqu'en début d'après-midi dans la capitale.

Le marché central de la ville de Kinshasa avait tout l'air d'un champ de ruines, tant les étalages, plutôt vides, se perdaient à vue d'œil, laissant la place aux enfants de la rue, dits « Shégués » qui se trémoussaient dans les allées de

cette grande place de négoce de Kinshasa. Au marché Bayaka, boutiques et magasins étaient fermés. Situation similaire à Ngiri-ngiri, Bumbu, Selembao, etc.

Pas non plus de flux de visiteurs à la clinique Ngaliema. A la fonction publique, les portes sont restées ouvertes alors que bon nombre d'agents et fonctionnaires ont brillé par leur absence.

La très mouvementée place Victoire, thermomètre de l'attractivité de la ville de Kinshasa, n'a pas non plus connu son ambiance habituelle. Pas d'embouteillages ou encore d'énerverment pour des conducteurs qui ont pu prendre cette grande avenue, comme il en est de coutume dans les grandes artères de la ville de Kinshasa.

FÉLIX TSHISEKEDI SEQUESTRE, KABUND, FAYULU ET D'AUTRES LEADERS INTERPELLÉS

Autour de la résidence du président du Rassemblement, la tension a été vive entre les militants de l'Udps et les forces de l'ordre. Des voisins ont confirmé des tirs et l'usage de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre. Selon des témoignages concordants, on dénombre quelques blessés et plusieurs interpellations dans les rangs des combattants de l'Udps.

De l'avis d'Abraham Lwakabwanga, Porte-parole de Félix Tshisekedi, la résidence de Félix Tshisekedi, située sur la 11^{ème} rue Limete, a été en état de siège toute la journée du jeudi.

Le secrétaire général de l'Udps, Jean-Marc Kabund, et le président de l'Écidé, Martin Fayulu, ont été interpellés par la police, confirment les mêmes sources, avant que ce dernier ne soit relâché dans la soirée, a-t-on appris dans les milieux du Rassemblement. Quant au secrétaire général de l'UDPS, des sources internes du parti confirment toujours sa détention, au moment nous mettions sous presse.

Des témoignages recueillis dans les mêmes milieux du Rassemblement ont également fait état de l'arrestation du député Olivier Endundo qui marchait, lui aussi, en compagnie de quelques militants sur l'avenue des Huileries. Jean-Bertrand Ewanga, secrétaire exécutif de l'Alternance pour la République, plate-forme membre du Rassemblement, a été aussi interpellé, avant d'être relâché, indique-t-on.

Quoi qu'il en soit, le Rassemblement a réussi son coup. Même si la marche n'a pas eu lieu comme prévu, dans les grandes villes de Kinshasa, c'était la ville morte.

**APPEL AU PEUPLE CONGOLAIS
"LA NATION EST EN DANGER"**

Mesdames et Messieurs,

1. C'est avec indignation et colère que nous constatons que Monsieur Kabila a décidé de nous ramener à la situation qui avait prévalu en janvier 2015 lorsqu'il voulait opérer un passage en force par l'utilisation de sa majorité mécanique à l'Assemblée nationale pour le vote d'une loi électorale qui faisait du recensement une condition préalable à l'organisation des élections dans notre pays. Comme un seul homme, notre peuple s'était levé dans la semaine du 19 au 25 janvier 2015 pour barrer la route à l'imposture ;

2. Il semble malheureusement que le régime de Monsieur Kabila refuse fatalement de tirer des leçons de l'Histoire en considérant aujourd'hui qu'il peut, une fois de plus, se servir d'un projet de loi électorale inique pour tenter de refermer le piège de l'arnaque élec-

torale en préparation avec la complicité avérée de la CENI qui confirme ainsi son allégeance au parti de Monsieur Kabila ;

3. L'enregistrement sonore publié par le Journal Jeune Afrique de la réunion des députés du PPRD du vendredi 24 novembre 2017, présidée par Monsieur Minaku, Secrétaire général de la MP et Président de l'Assemblée nationale illégitime, avec la participation active de Monsieur Naanga, Président de la CENI, vient de mettre à nu le complot ourdi par Monsieur Kabila et ses affidés contre la démocratie dans notre pays. Aussi, sous d'autres cieux, Messieurs MINAKU et NAANGA devaient purement et simplement démissionner de leurs fonctions ;

4. Telle une pièce de théâtre bien répétée, le peuple congolais assiste glacé à la mise en scène du décor et des accessoires préparés lors de cette

réunion pour faire passer cette supercherie à l'Assemblée nationale, comme une lettre à la poste ;

5. Au regard de la gravité des faits et du danger que courent le processus électoral et la Nation, le Rassemblement se fait le devoir de dire à la population congolaise, qu'il ne se sent pas concerné par ce qui se passe actuellement au Palais du Peuple et, par conséquent, demande à la population de rejeter la loi électorale du PPRD qui en sortira ;

6. Le Rassemblement demande ainsi au peuple congolais de défendre la démocratie en danger, conformément à l'article 64 de la Constitution et, en conséquence, de participer massivement à la marche pacifique de ce jeudi 30 novembre à Kinshasa et dans les grandes villes des provinces. Nous allons marcher pour montrer à Monsieur Kabila que le peuple congolais rejette son

régime illégitime ;

7. Pour ce faire, le Rassemblement demande :

- * aux parents de garder leurs enfants à la maison et de ne pas les envoyer à l'école ;
- * aux personnes de troisième âge de ne pas quitter leur maison ;
- * aux opérateurs économiques de fermer leurs boutiques et magasins ;
- * à tous les étudiants de toutes les universités, à tous les jeunes, à toutes les mamans d'occuper massivement les rues du pays ce jeudi 30 novembre 2017 pour défendre la démocratie et dire NON à toute forme de dictature.

La Nation est en danger.

Que Dieu bénisse la RDC et son vaillant peuple.

Fait à Kinshasa, le 29 novembre 2017

Félix Antoine TSHISEKEDI
Président

Démocratie en panne

L'Opposition de plus en plus acculée

En termes de démocratie, la République démocratique du Congo est retournée dans le contexte des années 1990 lorsque le peuple se battait face au feu président Mobutu pour recouvrer son droit de souverain primaire. 27 ans après le discours historique du 24 avril 1990, le peuple congolais se trouve encore confronté aux mêmes réalités. Ses droits sont bafoués et le pouvoir en place multiplie des actes de brimade pour le faire taire. En face, l'Opposition est étouffée de tous bords. La marche du Rassemblement, prévue aujourd'hui jeudi dans les grandes villes du pays, appelle à la reconquête de la démocratie pour faire barrage à la dictature qui s'érige en RDC.

LE POTENTIEL

Publié le 5 novembre 2017 par la Céni, le calendrier électoral n'est pas parvenu à obtenir l'unanimité de toute la classe politique. Si la MP (Majorité présidentielle) y a apporté tout son soutien, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), principale force de l'Opposition, a marqué son refus de s'allier à un chronogramme qui fait, une fois de plus, la part belle au pouvoir en place.

Parallèlement, le projet de révision de la loi électorale a été jugé « recevable » à l'Assemblée nationale, malgré toutes ces incohérences et incongruités, notamment le seuil de représentativité de 3% et l'appareillement des partis politiques.

Pour faire échec au projet de la MP qui tente, par tous les moyens, de s'arroger tous les pouvoirs d'Etat au terme du processus électoral, le

Rassemblement a appelé, aujourd'hui jeudi, à une grande marche à travers les grandes villes de la RDC. A Kinshasa, capitale de la RDC, la MP a tenté, à sa manière de contrecarrer l'initiative du Rassemblement, en intercalant des marches de soutien au calendrier électoral de la RDC. L'une projetée par la MP a été prévue le mardi 28 novembre 2017, alors qu'une autre, initiée par des structures alliées à la même majorité, était prévue pour aujourd'hui jeudi.

Contre toute attente, le gouverneur de la ville de Kinshasa, le PPRD André Kimbuta, a, par une correspondance datant du 27 novembre 2017, réservé une fin de non-recevoir à la demande de la marche du Rassop. Par la même occasion, le gouverneur Kimbuta a annulé toutes les marches prévues dans la ville entre le 28 novembre et le 30 novembre.

Sans surprise, la MP s'est pliée



à sa décision. Pas le Rassemblement qui a maintenu pour ce jeudi son mot d'ordre de marche contre le calendrier électoral à travers différentes artères de la ville.

A Kinshasa, les forces de l'ordre sont dans le qui-vive. Sans broncher, le président du Rassemblement, Félix Tshisekedi, a réitéré, hier mercredi, devant la presse son appel à la marche, en rejet au calendrier électoral et au pouvoir du président Joseph Kabila qu'il qualifié « d'illégitime ».

« Nous allons marcher pour montrer à Monsieur Kabila que le peuple congolais rejette son régime illégitime », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse le mercredi 29 Novembre, tout en soulignant que la nation était en « danger ».

Chef de file de la principale plateforme de l'Opposition, Félix Tshisekedi a recommandé en même temps aux parents de « garder leurs enfants à la maison et de ne pas les envoyer à l'école », aux personnes de troisième âge « de ne pas quitter leur maison ». Quant aux opérateurs économiques, le Rassemblement leur a demandé de « fermer leurs boutiques et magasins », lançant un appel aux étudiants et à toute la population congolaise « d'occuper massivement les rues du pays » pour « défendre la démocratie et dire non à toute forme de dictature ».

On s'attend désormais à un jeudi très agité.

TENIR JUSQU'AU BOUT

Comme dans les années 1990, le peuple congolais se prépare à reconquérir sa démocratie ; celle qu'il a obtenue après tant de sacrifices un certain 24 avril 1990. 27 ans après, le voici revenu à la case départ. La démocratie congolaise est en panne. Et comme avec feu président Mobutu, le pouvoir use de mêmes méthodes en s'appuyant sur un appareil sécuritaire et un dispositif de défense totalement acquis à sa cause. On est en face d'une démocratie à deux vitesses où on tolère tout quand il s'agit de la MP et ses affiliés, alors qu'on réprimande avec une fureur inexplicable toute initiative de l'Opposition. On en a eu pour preuve lundi dernier devant le nouveau bâtiment de l'ambassade de Belgique à Kinshasa lorsqu'un groupe de badauds recrutés à la sauvette ont improvisé un sit-in pour

protester contre la présence du chef de la diplomatie belge à Kinshasa. Pour ce cas précis, l'Hôtel de ville et toutes les autorités de la police ont fermé les yeux. Bien au contraire, les manifestants du lundi 27 novembre 2017 ont eu droit à un traitement princier.

Mais, pour la journée du jeudi, l'Hôtel de ville a promis d'user de tous les moyens d'Etat pour barrer la route au Rassop. C'est cela aussi la démocratie congolaise, avec toutes ses contradictions.

L'Opposition – en tout cas celle qui ne s'est jamais alliée à la MP – traverse des moments extrêmement difficiles. Elle est acculée de toutes parts. Certains de ses leaders tels que Moïse Katumbi, sont condamnés à l'exil pour s'être opposé ouvertement aux méthodes de la MP, dont il a été membre lorsqu'il trônait au gouvernement de l'ex-Katanga. D'autres, par contre, à l'instar de Jean-Claude Muyambo, Franck Diongo et Eugène Diomi Ndongala, croupissent en prison pour avoir dit non à la MP et à son autorité morale, le président Joseph Kabila.

Le chemin qui mène à la démocratie est rocailleux. Le seul moyen d'y faire face est de s'armer de courage, plus de courage pour surmonter toutes les épreuves. Comme dans les années 1990, l'Opposition a l'assurance d'avoir le soutien du peuple congolais qui a tourné le dos au pouvoir en place à Kinshasa.

Entre le pouvoir et le peuple, le pont est plus que jamais rompu. Les nombreuses tentatives du pouvoir en place à pérenniser son règne, notamment le tripatouillage du jeu par l'adoption d'une loi électorale révisée liberticide et la promulgation d'un calendrier électoral truffé de contraintes presque insurmontables ne sauront pas ébranler la volonté de tout un peuple. Quelle que soit la longueur de la nuit, le jour finit toujours par poindre, dit un vieil adage.

L'Opposition, avec elle, le peuple congolais, doit continuer à tenir bon. Le bout du tunnel n'est plus si loin. Face à un peuple éveillé, mature et conscient des enjeux, aucune manœuvre du pouvoir ne saurait le dissuader. Tôt ou tard, la RDC parviendra à faire écrouler les murs de la dictature qui se dressent sur le chemin de la démocratie. La marche de ce jeudi est un premier pas dans ce sens.



Discussions en commission PAJ de la loi électorale révisée

La MP fait le forcing, l'Opposition exige le consensus

La commission PAJ de l'Assemblée nationale chargée du toilettage du projet de loi portant révision de la loi électorale a bouclé ses discussions, jeudi dans la soirée. Elle prévoit de soumettre incessamment ses conclusions à la plénière de la chambre basse du Parlement. Des allègements ont été notamment apportés sur le seuil de représentativité de 3%, ramené à 1%, et la caution aux législatives rabattue de 30%, se dit-on dans les couloirs du Palais du peuple. On en saura un peu plus à la prochaine plénière de l'Assemblée nationale.

LE POTENTIEL

Après avoir été jugé « recevable » en plénière de l'Assemblée nationale, la Commission PAJ de la chambre basse du Parlement a entamé, en interne, des discussions approfondies du projet de la révision de la loi électorale du gouvernement. Des sources proches de la commission rapportent que des discussions se sont poursuivies jusqu'aux petites heures de la nuit du mercredi au jeudi pour dégager un compromis autour de grandes questions qui fâchent, notamment le seuil de représentativité de 3% et la caution de 800.000 Fc exigée par siège aux législatives nationales.

Si la Majorité présidentielle, apprend-on, a tenté par tous les moyens d'imposer son point de vue en maintenant la loi en l'état transmis par le gouvernement, de son côté, des délégués de l'Opposition ont pesé de tout leur poids pour faire fléchir, d'un côté le seuil de représentativité, et de l'autre, la caution fixée pour prétendre à un siège aux législatives nationales.

Des sources concordantes indiquent que, face à l'intransigeance des délégués de la MP, sur les deux points de désaccord, des délégués de l'Opposition n'ont pas été associés aux discussions de la nuit du mercredi au jeudi, préférant se retirer pour ne



pas cautionner la supercherie.

PROBABLES ALLÈGEMENTS

Selon les échos nous parvenus du Palais du peuple, la commission PAJ de l'Assemblée nationale a poursuivi ses travaux hier jeudi dans l'après-midi pour dégager les grands principes à soumettre incessamment à la plénière de la chambre basse du Parlement, seule habileté à tran-

cher sur le format définitif à transmettre, pour une seconde lecture, au Sénat.

Des discussions de jeudi, l'on apprend que le seuil de représentativité, initialement fixé à 3%, a pu finalement être ramené à 1%. Tandis que la caution pour les législatives nationales a été rabattue à environ 30%, contrairement aux 800.000 Fc prévus par le gouvernement dans son projet de loi. Sans doute, les uns et les autres sont parvenus à

mettre un peu d'eau dans leur vin pour dégager un compromis autour de ces questions. Ce qui est à féliciter.

Néanmoins, pour l'instant, rien n'est encore acquis – les conclusions devant être soumises pour approbation en plénière de l'Assemblée nationale. Si la MP tente le forcing pour faire passer les options fondamentales retenues par le gouvernement dans son projet de loi portant révision de la loi électorale, l'Opposition, elle, favorise plutôt le compromis pour se décider des questions primordiales qui sont déterminantes pour l'avenir de la démocratie congolaise.

C'est donc devant la plénière de l'Assemblée nationale que se jouera certainement la dernière bataille. C'est à l'issue de ce débat en plénière qu'on saura, enfin, les options retenues dans la loi qui sera prise en compte pour la présidentielle, les législatives nationales et provinciales du 23 décembre 2018.

Cinq questions à Bombito Albert (*)

1. Que pensez-vous de la situation économique en RDC ?

La situation économique de la RDC est catastrophique. Je vais essayer de la décrire d'une manière concrète et accessible.

Grand exportateur des produits agricoles à l'aube de l'indépendance, le Congo est désormais l'un des plus grands importateurs des produits de type alimentaire ou agricole avec plus d'un million de tonnes par an. Tout le secteur productif du pays a été détruit au point que sa part dans le PIB reste dérisoire.

Toute la jeunesse formée reste au chômage depuis les pillages des années 1990. La pauvreté a dépassé les limites de l'humain. Car, on trouve désormais des Congolais se sustentant dans les dépotoirs. La mendicité, les vols et les casses pour la survie deviennent de plus en plus courants.

Dans l'arrière-pays, on est pratiquement revenu à l'âge de la pierre taillée et dans certaines contrées, on ne sait pas à quoi ressemble

un simple pagne. La mort a perdu tous ses mystères et désormais on ne parle plus d'espérance de vie en RDC mais plutôt d'esprit de mort. Si l'on ajoutait à tout cela les faiblesses institutionnelles et l'immoralité de la classe politique, on n'est presque tenté de dire que la RDC est devenue un grand cloaque enfoui dans les abysses.

2. Que faut-il pour faire décoller la RDC sur le plan économique ?

Les problèmes économiques de la RDC sont connus, et les acteurs capables de relever l'ensemble de défis économiques sont présents dans le pays. C'est l'équation politique qui complique l'équation économique de la RDC.

L'économie doit se construire dans un cadre sain et assaini. Les politiques congolaises ont tout pourri avec la corruption, la manipulation, la contrefaçon, les trafics, le blanchiment et j'en passe.

Le décollage passe par l'avènement d'un nouveau système et une rupture totale avec les gesticulations simiesques actuelles.



3. Quels sont les remèdes possibles pour arrêter la hausse continue du dollar US par rapport au franc congolais ?

Si l'équation politique se règle, (et l'exemple zimbabwéen doit réveiller la conscience évanescence des Congolais), alors on peut mettre en place un vrai programme de relance des secteurs productifs avec en tête le secteur agricole. Les politiques envisagées viseront les emplois des jeunes et des femmes via des PME accompagnées et encadrées techniquement et financièrement. Seule la production constitue le soutien structurel le plus efficace pour la monnaie. Tout le reste n'est que pallia-

4. Pensez-vous que les crises économiques en Afrique soient dues aux défaillances de ses dirigeants ?

En grande partie oui. Prenons quelques bons exemples. Des cadres bien formés comme le Ghanéen Jerry Rawlings ou l'Éthiopien Meles Zenawi ont réussi de grandes réformes dans leurs pays et aujourd'hui ces pays déclinent de bonnes statistiques économiques et sociales. La Côte d'Ivoire d'Allassane Ouattara n'est pas comparable à celle de Robert Guey. Il faut se remettre à l'évidence et comprendre une bonne fois pour toutes que la gestion d'un État moderne n'est plus une simple question de bon sens.

C'est désormais un problème de vision qui intègre deux dynamiques complémentaires : un champ tactique qui permet d'apprécier l'évolution de toute l'action au jour le jour et un champ stratégique qui permet de situer l'action dans le temps.

En RDC aujourd'hui, nos autorités ne sont pas capables de nous dire quel sera le

niveau de l'activité économique en 2020. Il n'existe aucune dynamique de ce type à cause de la vision trop courte des dirigeants étant parvenus au pouvoir très souvent de manière impromptue ou aléatoire. L'accession aux plus hautes sphères du pouvoir doit être précédée d'une solide préparation. Car, les défis qu'imposent les nouvelles technologies et la mondialisation, posent de nouvelles exigences quant au profil des dirigeants.

5. La mauvaise gestion est-elle un problème d'homme ou un problème d'institutions ?

Elle est forcément un problème d'homme. Car, même si les institutions étaient mauvaises, des hommes éclairés peuvent les améliorer. Par contre, de bonnes institutions incarnées par des hommes aveuglés amènent inexorablement à des blocages et des désordres.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JOSÉ KAPWASA

(*) Ancien ministre des Finances, Budget & Plan

La journée du jeudi 30 novembre en images, à Kinshasa et ailleurs

La journée de jeudi 30 novembre a été très tendue aussi bien à Kinshasa que dans les grandes villes de la RDC. L'appel à la grande marche, lancée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, s'est finalement transformée en une journée « ville morte ». A Kinshasa, particulièrement, des échauffourées ont été signalées çà et là. Tôt le matin, la résidence du président du Rassemblement, Félix Tshisekedi, située dans la

commune de Limete, a été prise d'assaut par les forces de l'ordre pour empêcher le leader du Rassemblement de descendre dans la rue. Ailleurs, notamment à Goma, Butembo et dans bien d'autres grandes villes de la RDC, les forces de l'ordre se sont opposées aux manifestants déterminés à répondre à l'appel du Rassemblement. Reportage en images.

LP



Festivités de fin d'année

Canal+ / RDC lance la grande promotion « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ »

Du 28 novembre au 31 décembre 2017, Canal+ / RDC offre son décodeur à un tarif exceptionnel de 20 000 FC dès le bouquet Évasion. En plus de cette promotion sur le décodeur, les nouveaux abonnés bénéficieront, pendant 14 jours, de toutes les chaînes disponibles dès le premier jour de leur abonnement.

BIENVENU IPAN

La directrice générale de Canal+ / RDC, Mme Hélène Miasuekama, a procédé, le mardi 28 novembre 2017, au lancement de l'offre promotionnelle dénommée « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ ». Le lancement de cette offre spéciale a eu lieu au cours d'un point de presse animé dans le chapiteau du centre culturel du collège Boboto, situé à Gombe.

« Pour accéder à cette offre, il suffira à nos abonnés de se réabonner entre le 28 novembre et le 31 décembre 2017. En outre, les abonnés actuels bénéficieront eux aussi de ces chaînes en plus (bouquets Tout Canal+), une manière de récompenser leur fidélité », a souligné la DG de Canal+ / RDC.

À l'en croire, l'objectif est de permettre à toutes les familles de profiter du meilleur de la télévision pendant les fêtes de fin d'année avec une incroyable programmation riche en émotions pour tous les publics. Avec notamment, le Classico, le Boxing Day et la NBA sur les chaînes Canal+ Sport ; Vaïana la légende du bout du monde sur Disney

cinéma ; Rogue One A Star Wars Story et II a déjà tes yeux sur Canal+ ; Afrique investigation sur Canal+ ; la finale de l'Afrique a un incroyable talent et deux couples, un foyer sur A+ ; MTV Africa Music Award 2017 sur MTV ». Enfin, TMC, la chaîne du divertissement avec notamment l'émission de Yann Barthès, Quotidien, est maintenant disponible et prend la relève de M6 qui n'est désormais plus diffusée. Un incroyable Noël, cadeau signé Canal+ qui confirme encore une fois sa ferme volonté d'offrir une expérience client incomparable tant au niveau du coût d'accès que celui du contenu, pour le plus grand bonheur des Congolais.

20 000 FC LE DÉCODEUR ; TOUTES LES CHAÎNES OFFERTES PENDANT 14 JOURS

Le directeur chargé des ventes à Canal+ / RDC, Paul Tamba, a donné les détails sur cette nouvelle offre promotionnelle dans la quelle Canal+ RDC offre son décodeur à un tarif exceptionnel de 20 000 FC dès le bouquet Évasion. En plus de cette promotion sur le décodeur, les nouveaux abonnés bénéficieront, pendant 14 jours, de toutes les chaînes disponibles dès le premier jour de leur abonnement.

Dans sa politique de récompenser ses abonnés, Canal+ avait lancé, en début 2017, des innovations. De la transmission intégrale de la Can 2017, le lancement de la chaîne A+ Sport au grand retour de l'émission « L'Afrique a un incroyable talent », en passant par le lancement de Nollywood Epic, Ca-



La directrice générale de Canal+ / RDC (au centre) lors du lancement de l'offre promotionnelle « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ ».

nal+ n'a cessé de tout au long de l'année 2017 de proposer à ses abonnés des divertissements de qualité. Des innovations telles que My Canal et Iroko ont permis à ses abonnés de jouir de leurs programmes préférés partout et à tout moment sur leur téléphone portable ou tablette. De l'innovation dans les produits et les services, Canal+ a également innové dans son réseau de distribution en lançant au mois d'octobre 2017 à Kintambo Magasin, un tout nouveau concept de shop appelé « Store Canal+ », un concept Canal+ qui intègre convivialité, efficacité dans le service, accessibilité et confort pour le client.

Canal+ est un groupe audiovisuel français qui s'est constitué à partir de la chaîne de télévision à péage Canal+, fondée en novembre 1984. Il est lui-même filiale de vivendi et édite « Les Chaînes Canal+ » et des chaînes thé-

matiques payantes via sa filiale nommée multithématiques, et les distribue avec les offres de télévision payante Canal. Le groupe Canal+ édite également des chaînes gratuites sur la télévision numérique terrestre en France avec i-Télé, cNews, C8, etc... ainsi que des services de télévision connectée Canalplay. Par ailleurs, le groupe est présent dans le monde à travers sa filiale Canal+ Overseas dans l'outremer français (Canal+ Réunion, Canal+ Caraïbes, Canal+ Calédonie), dans les pays d'Afrique francophone avec Canal+ Afrique, mais aussi en Viêt Nam avec K+ (VSTV). Le groupe est également un acteur important dans la production et la distribution de films de cinéma avec le Studiocanal.

La soirée du lancement de « L'incroyable Noël » a été agrémentée avec le concert de Jean-Goubald Kalala et son groupe.

Pour éviter la rupture de stocks en cette fin d'année

Le ministre de l'Économie exhorte les dépositaires à livrer les produits de bonne qualité et en quantité suffisante

RICH NGAPI

Le ministre d'État, ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a effectué hier jeudi 29 novembre 2017, une tournée d'inspection dans les entrepôts et chambres froides des produits de première nécessité.

Le but de cette descente sur le terrain était de s'assurer de la quantité des produits vivriers disponibles dans les entrepôts afin d'éviter les spéculations sur les prix et garantir le panier de la ménagère pendant et après les festivités de fin d'année.

À l'issue de la ronde des entrepôts tenus par les dépositaires, notamment INALCA, LEDYA/Socofrais, Congo futur, Minocongo et DAIPN, le ministre d'État Joseph Kapika leur a rappelé l'obligation de livrer à la consommation les produits de bonne qualité et en quantité suffisante.

« Notre souci est d'être rassuré qu'il n'y aura pas de pénurie à l'occasion des festivités de Noël et nouvel an ; tous les opérateurs nous ont donné ces assurances-là », a déclaré M. Kapika, qui leur a également demandé de soigner les conditions de leur conservation.

Par ailleurs, Joseph Kapika les a



invités à cultiver le patriotisme dans les transactions commerciales. « Nous allons faire une descente à Matadi et Boma pour nous rassurer qu'il n'y aura pas rupture de stocks et surtout veiller à ce qu'il n'y ait pas spéculation des prix », a rassuré le ministre de l'Économie nationale.

En réponse à la préoccupation des opérateurs sur l'allègement des taxes, le ministre d'État a rassuré que « le gouvernement pourrait concéder certains avantages aux opérateurs économiques comme d'habitude afin de

maintenir les prix stables ».

SUSPENSION DES CONTRÔLES DES STOCKS ET DES PRIX

Cette descente sur le terrain intervient au lendemain de l'annonce, mardi 28 novembre, de la suspension des contrôles économiques sur toute l'étendue du territoire national en cette période des festivités de fin d'année. Dans un communiqué, le ministre Kapika a renvoyé aux prochains jours, l'envoi des missions de surveillance des stocks et des prix des produits de premières

nécessités sur le terrain, « dans l'objectif de lutter contre la spéculation pendant la période des festivités de fin d'année ».

Il l'a signifié au terme d'une réunion avec les opérateurs économiques membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), de la Confédération des petites et moyennes entreprises Congolaises (COPEMECO), de la Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo (FENAPEEC).

Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer l'état des stocks des marchandises à Kinshasa et dans d'autres provinces, mais aussi de procéder à l'encadrement des prix ou surveillance du marché pendant le mois de décembre 2017.

Les parties en présence ont convenu de mettre en place des mesures à l'approche des festivités de fin d'année pour qu'il n'y ait pas rupture de stock des produits de première nécessité ni surenchère des prix sur le marché.

La visite du ministre d'État, ministre de l'Économie aux entrepôts est une réponse concrète au souci qu'a le gouvernement de permettre aux Congolais et Congolaises de bien passer leurs festivités de fin d'année.

Nord-Kivu : une réunion de sécurité mixte Monusco-Société civile-Acti- vistes de droits humains

Une réunion de sécurité mixte Monusco-Société civile-Activistes de droits de l'Homme s'est tenue dans la localité de Kibirizi située à 200 km de la ville de Goma, sous la conduite du représentant résident du gouverneur de province entre la Monusco, les éléments de la Société civile et ceux des ONG de la défense des droits de l'Homme, élargie aux responsables des comités de base de plusieurs villages de la localité. Du vif de la réunion, plusieurs recommandations ont été adressées à la population leur exhortant à une étroite collaboration avec les éléments des FARDC et de la Police nationale congolaise en dénonçant la présence des éléments suspects quel que soit l'appartenance à certaines familles. Le renforcement des effectifs des militaires FARDC et de la police nationale congolaise par les autorités a également été souligné comme moyen de lutter contre cette insécurité manifeste. Une tuerie sans précédents ainsi que le pillage des produits des champs et l'incendie de plusieurs maisons des villages dans la localité qui causent un déplacement massif de cette population vers le chef-lieu de la collectivité chefferie de Bwito à la cité de Kiwanja et Rutshuru.

ACP/LP

Déraillements des trains mar- chandises entre Kananga et Mwene-Ditu

Plusieurs cas de déraillements des trains marchandises ont été dénombrés au cours de quatre dernières semaines sur le tronçon ferroviaire Kananga et Muene-Ditu, dans la région Nord de la Société nationale des chemins de fer du Congo (DRN-SNCC), a appris l'ACP de sources concordantes. Selon la source, le vieillissement de la voie et les vols répétés des traverses figurent parmi les causes de cet accident ferroviaire entre le pont Lubi et Kananga. La plupart de tronçons ferroviaires dans la province du Kasai Central sont en état de dégradation avancé, exigeant un renouvellement complet pour l'amélioration du trafic notamment entre Mwene-Ditu et Ilebo.

ACP/LP

Les femmes plaident pour l'égalité des chances dans le secteur minier artisanal

Les femmes en RDC se heurtent à des obstacles majeurs concernant l'égalité, les lois et politiques contribuant à la discrimination sexospécifique. Malgré le fait que le revenu des femmes minières est six fois plus élevé que dans tout autre secteur d'activité.

LUCE NGUST

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes et filles, une conférence sur la restitution des résultats de l'enquête sur l'autonomisation des femmes dans le secteur minier artisanal, a été organisée par l'ONG IMPACT. En effet, cette cérémonie de restitution s'est déroulée le mercredi 29 novembre 2017 à l'hôtel Venus, à la Gombe.

D'après les chercheuses, Bibiche-Liliane Salumu et Véronique Minyego, les résultats de cette étude attestent que les femmes sont un rouage important de la main-d'œuvre, car elles travaillent en moyenne sur une période plus longue dans un même site minier que les hommes. Elles ont également affirmé que les femmes gagnent six fois plus dans le secteur minier artisanal que dans d'autres activités génératrices de revenus. « C'est une source de revenus non négligeable pour bien des ménages », ont-elles souligné. Au Sud-Kivu, 72% des femmes sondées contribuent au moins à la moitié du revenu du ménage, et 39% d'entre elles sont l'unique soutien financier de leur

ménage. En Ituri, elles sont 68% à contribuer au moins à la moitié du revenu du ménage, et 11% soutiennent seules leurs personnes à charge.

Pour ces chercheuses, l'apport des femmes est précieux pour le secteur minier et leur assure une part importante de revenus. Grâce aux efforts fournis par l'ONG IMPACT, anciennement connu sous le nom de PAC (partenariat Afrique-Canada), le travail de la femme dans le secteur minier artisanal, commence à être pris en compte.

A cette occasion, l'Ambassadeur du Canada, Nicolas Simard a souligné que cette activité sur l'autonomisation des femmes dans le secteur minier artisanal entre dans le cadre des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes et filles. Pour le Canada, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et filles et la réalisation des droits humains, constituent des priorités clés tant au pays qu'à l'international. Le Canada adopte une approche holistique de cette question où l'expansion économique, sociale et politique est liée.

L'ambassadeur du Canada a également rappelé que depuis 2015, son pays soutient le projet IMPACT anciennement connu sous le nom de Partenariat Afrique-Canada (PAC), avec les activités au Burundi, au Kenya, au Rwanda, en Ouganda, en Zambie et en RDC ; afin de créer des chaînes d'approvisionnement minier responsable

pour le développement.

Cet exercice de recherche, a-t-il fait mention, a démontré la détermination des uns et des autres pour une bonne gouvernance des secteurs miniers en RDC. Aussi, faut-il savoir, l'Ambassade du Canada se réjouit du travail effectué par IMPACT qui constitue un pas en avant dans la formalisation et le renforcement des capacités des femmes opérant dans le secteur minier artisanal.

Pour sa part, Gisèle Eva Côté, chercheuse principale pour IMPACT, plusieurs années sont passées pour mettre au point des approches en rapport avec la chaîne d'approvisionnement responsable des minerais en RDC, mais le rôle de femmes dans le secteur et la façon dont les nouvelles politiques sur les mines les affectent n'était pas pleinement compris. De poursuivre : « Nous avons maintenant un portrait plus réaliste de l'importante contribution des femmes au secteur minier artisanal et des mesures qui doivent être mises en place pour soutenir leur autonomisation ».

Notons que les chercheurs ont exploré les moyens de subsistance des femmes du secteur minier artisanal des 3T (étain, tantale et tungstène) et de l'or en République démocratique du Congo. A la lumière de l'analyse de sondages, de groupes de discussion, de récits de vie et entretiens, le projet a permis d'étudier les dynamiques dans deux sites miniers de la RDC.

Impraticabilité des routes à Walikale : la population lance un cri d'alarme

Les populations du groupement d'Oninga, localité de Wasso, lancent un cri d'alarme face à la dégradation sans précédent des infrastructures routières enclavant ainsi totalement cette partie de Walikale, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Un territoire coupé aussi de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, faute de routes et à cause de la fermeture de la piste d'atterrissage de Kilembwe par les autorités provinciales, a appris la source des sources administratives.

Aussi l'administrateur de ce territoire, Mme Marie Bangwene, plaide-t-elle pour l'ouverture de cette piste d'atterrissage afin de créer un pont aérien qui a existé il y a des années pour soulager tant soit peu la misère de la population, indique la même source.

La situation économique, sociale et sanitaire des populations de ce groupement est lamentable. Un enseignant, joint par téléphone, déclare que plusieurs écoles ont déjà fermé suite à l'abandon des enseignants impayés, non mécanisés qui ne vivaient que du troc, fait remarquer l'ACP.

Un enseignant se fait payer par les cossettes de manioc, l'huile de palme, les arachides, voire de la viande boucanée. Les denrées alimentaires de première nécessité telle le sel iodé, le savon, les allumettes, ainsi que les habits, les souliers en plastique et autres produits qu'apportaient les marchands ambulants, sont rares dans la contrée. Cela suite à la recrudescence



Une 4x4 embourbée sur une des routes du territoire de Walikale

des groupes armés qui pillent tout à leurs passages.

Les centres de santé et dispensaires sont fermés par manque de médicaments favorisant la propagation des épidémies tel le choléra qui a déjà coûté la vie à une cinquantaine de personnes, hommes et femmes. Les activités de la Société civile et des défenseurs des droits de l'Homme lancent un appel aux autorités politico-administratives et militaires pour remédier à ce calvaire, signale la même source.

LUBERO : GRÈVE DES TRANSPORTEURS

Le président de la Société civile du territoire de Lubero, Georges Katsongo, a annoncé que les transporteurs de l'axe routier

Kanyabayonga-Butembo observent une grève depuis lundi 27 novembre pour exprimer leur mécontentement au sujet de l'état de délabrement très avancé de cette route, fait aussi savoir l'Agence congolaise de presse (ACP).

D'après la coordination de la Société civile de Lubero, à travers son président, la grève sera levée le jour où le chargé de la réhabilitation de cette route trouvera une solution. Car plusieurs axes sont en état de délabrement très avancé. Par exemple, au niveau Mususa non loin de Butembo, à Kimbulu, Bikara et Ndoluma ainsi qu'au niveau de Kanyambi, la route est vraiment impraticable, même si, à un certain niveau, les petits véhicules passent, mais avec difficultés car il y a beaucoup de ravins, fait remarquer l'ACP.



UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS: AUDIT DES COMPTES)

Secteur : **Pêche**
Date de parution : **30 novembre 2017**
Référence de l'accord de financement : **2100159030167**
N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'audit des comptes du Projet.

Les services de consultant prévues au titre de ce contrat est de permettre aux auditeurs de formuler une opinion professionnelle sur la situation financière du projet au 31 Décembre 2019 de chaque année 2017, 2018 et 2019 et sur l'état des recettes et dépenses couvrant l'ensemble de la période d'exécution des activités du projet. L'audit devra également permettre aux auditeurs de formuler une opinion sur l'état de compte bancaire d'approvisionnement (compte spécial, ainsi que le respect des conditions de l'accord de Don et des règles et procédures de la Banque en matière de gestion de projet.

L'Unité Nationale de Coordination du Projet, UNCP, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement,

Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdh.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' (heure locale)

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13 décembre 2017 à 10 h00' (heure locales)** et pour expressément la mention « Services de Consultants relatifs à l'Audit des comptes, AMI N°01/LI/LEAF II/COORD/JM/BA/2017.

Unité Nationale de Coordination du Projet

A l'attention

MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSc

Coordinateur National

C/° Coordination National



22, avenue Ruwenzori, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de l'Ituri – RD Congo

Tél : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel : ucleaf@gmail.com, jeffmatungulu@gmail.com



MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION
Cellule Infrastructures

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

Numéro d'identification du marché : **AAON N° 007/MITPR/CI/BAD/2017**

Numéro du Don FAD : **N° 2100 155028819**

Numéro du projet : **P-CD-DB0-009**

1. Cet A vis d'appel d'offres fait suite à l'A vis Général de Passation des Marchés paru dans *Development Business* en ligne No *AjDB498-07/15* du 23 juillet 2015 et sur le portail de la Banque (www.afclb.org) et à la publication du PPM sur le site de l'ARMP.

2. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement en différentes monnaies, afin de financer le coût du Projet d'aménagement de la route Tshikapa- Mbuj-Mayi, section Tshikapa-Kamuesha et de réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « fourniture de mobilier de bureau ».

3. La Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le mobilier de bureau. Constitué en un (01) lot indivisible:

- 34 bureaux + retour + angle ;
- 03 tables pour salle de réunion;
- 39 tables de bureau 120 cm x 90 cm x 75 cm ;
- 14 tables de bureau 140 cm x 90 cm x 75 cm;
- 51 fauteuils gestionnaires;
- 45 fauteuils assistants ;
- 12 étagères en bois;
- 38 armoires métalliques +/- (120 cm x 45 cm x 200 cm);
- 38 armoires semi vitré;
- 04 armoires métalliques ;
- 45 chaises de réunion;
- 145 chaises pour visiteur ;
- 170 chaises en plastique;
- 08 caissons à trois tiroirs;
- 06 comptoirs.

Les variantes ne sont pas permises.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Infrastructure à l'adresse électronique, info@celluleinfra.org, site web www.celluleinfra.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après: Cellule Infrastructures, sis 70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo. ; Tél. : (+ 243) 81 010 26 81 ; (+243) 99 315 22 26; E-mail info@celluleinfra.org, les jours ouvrables, de 9h00' à 15h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après:

- * Un chiffre d'affaires net équivalent au moins le double du montant de l'offre;
- * Les états financiers certifiés par un Expert (ou Cabinet) comptable agréé pour les trois derniers exercices (2016, 2015 et 2014).

Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après:

- * Présenter les preuves de réalisation d'au moins deux marchés similaires au cours de trois dernières années (2016, 2015 et 2014);
- * Respecter les spécifications techniques.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: **Cellule Infrastructures, sis 70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo. ; Tél. : (+ 243) 81 010 26 81 ; (+ 243) 99 315 22 26; Email: info@celluleinfra.org contre un paiement non remboursable de deux cents dollars américains (200 USD)**. La méthode de paiement sera, le virement, le paiement en espèces, ou le chèque de caisse au compte intitulé CELLULE INFRASTRUCTURES / TSHIKAPA KAMUESHA N° 010420000189, en force dans les livres de «UBA Kinshasa» Le document d'Appel d'offres sera adressé par l'adresse de la Cellule Infrastructures (en version papier).

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mardi 02 janvier 2018 à 14h00', heures locales (TU+I)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus **le même mardi 02 janvier 2018 à 14h30', heures locales (TU+I)**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux mille cinq cents dollars américains (2.500 USD).

9. Les offres devront demeurer valides pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Kinshasa, le 28 NOV 2017

Théophile NTELA LUNGUMBA

Coordonnateur

Parti de Kinshasa, ITB Kokolo accoste à Kisangani

Une ambiance festive a régné, le mardi 29 novembre au port de Kisangani, lors d'accostage du bateau ITB Kokolo qui a quitté Kinshasa, le 15 novembre. Selon le service de communication de la SCPT, le voyage s'est effectué dans de bonnes conditions.

LUDI CARDOSO

Parti de Kinshasa, le 15 novembre, le bateau ITB Kokolo a accosté, le mardi 29 novembre à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo. Comme il fallait s'y attendre, une ambiance festive a régné dans la ville lors de l'accostage de ce bateau. Pendant que les passagers s'apprêtaient pour la descente, la population riveraine qui était en attente du bateau, affluait sur les lieux pour saluer ce moment de réjouissances. « Kokolo, Kisangani te souhaite Karibu (Ndlr : soyez le bienvenu à Kisangani) », criait-on dans la foule lors de l'accostage du bateau au port de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) de Kisangani.

Entre-temps, la Police de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) s'apprêtait pour les honneurs. L'occasion est offerte au premier capitaine du bateau kokolo de donner ses impressions aux journalistes de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) et de la RTA de Kisangani.

« L'ambiance était bon enfant à bord du bateau. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Nous avons bien voyagé. A l'étape de Bumba, les habitants, particulièrement les élèves, ont été soucieux de voir le bateau Kokolo. La population de Bumba ne savait plus quitter le bateau Kokolo », a confié au journal Le Potentiel Ismaël Lutete Mfutila, chargé de service de communication de la SCTP.



L'arrivée de l'ITB Kokolo au port de Kisangani a occasionné une ambiance festive dans la ville de Kisangani.

D'ailleurs, a-t-il renchéri, les habitants de Bumba ont affirmé qu'ils ne trouvent jamais ce moment de jouissance lors d'accostage des bateaux privés dans leur ville.

D'après Ismaël Lutete Mfutila, il n'y a pas eu de difficultés techniques majeures lors de ce voyage. Sauf, a-t-il indiqué, il y avait des brouillards et des balises manquent sur le fleuve dans certains endroits.

Le directeur provincial de la

RTNC/Kisangani a, pour sa part, salué la délégation de journalistes arrivés de Kinshasa. Le moment a été également propice pour les journalistes de Kisangani de visiter le bateau Kokolo.

« À bord du bateau ITB Kokolo, la restauration pour toutes les classes est assurée, la consultation par le médecin est gratuite comme pour l'équipage et passagers, la sécurité est assurée 24 heures sur 24 par la

police SCTP et garçons de chambre à l'œuvre », apprend-on de service de communication de la SCTP.

Selon la même source, la Société commerciale des transports et des ports a les atouts pour sa relance.

« Le directeur général Daniel Mukoko Samba est dans le monde d'une gestion orthodoxe dans la caractérisation de mise en valeur de nos unités de production. Des projets très séduisants et convaincants pour le développement et la relance proprement dite, mais cela se heurtent à des difficultés impossibles pour sa réalisation », confie la source. Avant d'ajouter : « ces difficultés doivent nous apostropher en nous donnant un troublant plaisir et la détermination, dans la lutte de l'invention de la SCTP ».

À en croire le service de communication de la SCTP, M. Daniel Mukoko Samba « a imposé son rythme de travail à ceux qui veulent l'accompagner dans sa dure détermination ». Cela, « en déclenchant à ceux-ci une puissance managériale ». La même source rassure que la situation de la SCTP « n'est pas pire » et « n'est pas un canard boiteux ». « Elle est en train de connaître sa phase de métagenèse par un élan vers une entreprise dite commerciale », indique-t-elle.

À rappeler que le voyage de bateau ITB Kokolo est le deuxième, après celui effectué en avril 2015. ITB Kokolo rénové comprend neuf chambres froides, deux suites familiales et des cabines de luxe et ordinaires, un restaurant de luxe et un bar avec des chaînes de télévision câblées. Il est capable de faire Kinshasa-Kisangani dans les conditions normales d'exploitation, c'est-à-dire 14 jours à la montée et 10 jours à la descente.

Examen du projet de loi électorale

L'ONG FMJC plaide pour le droit à la participation des femmes

RICH NGAPI

En marge de l'examen du projet de loi portant organisation des élections présidentielle, provinciales, urbaines, municipales et locales à la Commission PAJ de la chambre basse du Parlement, l'ONG Femmes des médias pour la justice au Congo (FMJC) plaide en faveur de l'intégration des dispositions « genre » dans la nouvelle loi qui sera votée au Parlement.

Dans un communiqué signé, hier jeudi 30 novembre, la Coordinatrice nationale de FMJC, Keneth Enim Ampi, a invité le législateur de veiller à la non-discrimination, conformément aux articles 11, 12, 13 et 14 de la Constitution de la République telle que modifiée à ce jour.

En effet, rappelle-t-elle, après les Concertations nationales, le chef de l'État avait instruit, devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, pour qu'un siège sur trois soit réservé uniquement à la femme. Et que chaque parti politique devrait veiller à cet équilibre du genre, en élaborant la liste de ses candidats à tous les niveaux du scrutin.

A ce jour, les femmes mem-



bres de FMJC voudraient qu'on intègre dans la nouvelle loi en examen la prise en compte de la parité Homme-Femme dans les listes électorales à élaborer lors du dépôt des candidatures aux prochaines élections.

La Coordinatrice de FMJC est formelle. « Cette disposition de la Constitution doit expressément être intégrée dans l'Exposé des motifs de la loi électorale sous examen, y compris le système de quota pour attein-

dre la parité telle que voulue par la Constitution en son article 14 », a martelé Keneth Anim Ampi.

Pour être complète dans son plaidoyer, l'ONG Femmes des médias pour la justice au Congo (FMJC) en tant que partie prenante du groupe de plaidoyer des femmes congolaises piloté par Rien sans les femmes (RSLF) et le Cadre de concertation national de la femme congolaise (CAFCO), propose quelques pistes qui devraient

créer l'équilibre dans la nouvelle loi : dans les circonscriptions comptant cinq sièges ou plus, un siège est réservé à la compétition des femmes (art. 118) ; la cooptation d'une femme candidate meilleure perdante par province (art. 118) ; les noms des deux suppléants dont un Homme et une Femme conformément à l'article 14 de la Constitution et 13 de la présente loi (arts. 149, 186, 211) ; le principe de rotation des candidats chefs coutumiers doit s'appliquer en tenant compte des diversités ethniques du territoire ou de la province, selon le cas ainsi que de la représentation de la femme (art. 154) ; la prise en compte des personnes vivant avec handicap (art. 13).

En menant ce plaidoyer, l'ONG Femmes des médias pour la justice au Congo, en appelle à l'arbitrage du chef de l'État, en tant que garant de la Nation, pour qu'il s'implique personnellement en rappelant aux députés de la Majorité qu'ils doivent veiller à la promotion des valeurs démocratiques qu'il a toujours lui-même prônées, à savoir la gouvernance participative et l'égalité du genre.

Géopolitique des paradis fiscaux

L'approche géopolitique permet-elle de crever les rideaux de fumées en matière de paradis fiscaux ? La réponse est positive quand on lit les réponses de Vincent Piolet aux questions du Diploweb. Initialement publié le 17 octobre 2015, cet article est remis à la Une à l'occasion de la publication des Panama papers.

Pierre Verluise : Quelles sont les fonctions géopolitiques des paradis fiscaux dans le capitalisme contemporain ? Autrement dit : «à quoi ça sert ?»

Vincent Piolet * : La finance offshore étant au cœur du système financier international, et non à sa marge, son contrôle permet d'accroître la souveraineté d'un Etat. Ainsi aucune grande puissance ne peut donc se détourner de la question des paradis fiscaux. En contrôler un ou plusieurs permet d'acquérir un pouvoir sur l'activité des flux financiers et donc tirer un avantage par rapport à son voisin.

Le terme « paradis fiscal » qui fait usage est trompeur, car les paradis fiscaux ne vendent pas qu'une faible fiscalité mais toute une palette d'activités. Pour casser la représentation positive que renvoie le terme « paradis » dans paradis fiscal, il pourrait être plus approprié de nommer ces espaces « territoires de complaisance », comme l'a initié le philosophe Alain Deneault. Non seulement, ce terme redonne une représentation négative – la complaisance étant ici prise dans son sens d'accorder des facilités excessives et répréhensibles – mais il permet aussi d'élargir le spectre au-delà de la seule fiscalité ; les paradis fiscaux ne se limitent pas à la fiscalité mais utilisent tous les outils à disposition comme la loi et la justice (coopération), le droit (concept d'entreprise « offshore », constitution de trust), la régulation (organisation du système bancaire et financier) jusqu'à la politique (organisation d'un Etat) et bien sûr la géopolitique (relation avec les autres Etats). Pour les bateaux, le pavillon de « complaisance » n'est-il pas d'ailleurs l'un des produits phares proposés par les paradis fiscaux ?

A quoi ça sert ? D'influence libertarienne, ces territoires de complaisance utilisent la loi de façon négative : elle permet de faire ce qui est interdit dans les autres territoires. Ils vendent donc des services adaptés à une palette de clientèle très différente, par exemple :

- Le particulier cherchera à minimiser l'impôt sur ses revenus et son patrimoine, il désirera l'anonymat et des taux d'imposition faibles.

- Le criminel souhaitant blanchir son argent s'orientera plutôt vers des pays avec lesquels la coopération judiciaire est faible et à grande opacité.

- Les grandes entreprises, qui voient en l'impôt une simple variable dans une équation devant être maximisée pratiqueront une optimisation fiscale agressive et répartiront leurs filiales en fonction de la faible fiscalité des pays d'accueil.

- Les banques ou les assureurs rechercheront une législation peu contraignante afin de contourner les règles prudentielles et créer des instruments financiers toujours plus risqués mais à fort rendement potentiel.

Vous avancez que chaque grande puissance dispose et protège

«ses paradis fiscaux», pourriez-vous le démontrer ?

Une première définition s'impose, mettant de côté les aspects techniques et autres critères de liste que je développe dans mon ouvrage : « un pays est un paradis fiscal s'il a l'air d'en être un et qu'il est considéré comme tel par ceux qui s'y intéressent. » Pour laconique qu'elle puisse paraître, cette définition parle à tout le monde. Surtout, elle a été formulé par l'Américain Richard A. Gordon dans ce qui est peut-être le premier rapport moderne officiel sur la question, un rapport des services fiscaux américains (Internal Revenue Service, IRS), en 1981. Bien entendu, dans mon ouvrage, j'essaye d'affiner via une grille de critères un Etat présentant les caractéristiques d'un paradis fiscal.

Chaque grande puissance essaye d'organiser à son avantage la finance offshore jusqu'à une certaine limite. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont réussi à maintenir la possibilité de créer des trusts anonymes chez eux mais bien conscients qu'une telle pratique est devenue de moins en moins tolérable vis-à-vis de l'opinion publique – surtout depuis la crise des subprimes qui a démarré dans le paradis fiscal des Îles Caïmans -, il leur faut en permanence jongler entre un discours offensif luttant contre les paradis fiscaux mais aussi satisfaire leur besoin d'utiliser la finance offshore sous peine de perdre en souveraineté. Chaque puissance sous-traite donc plus ou moins ses activités offshore dans des États à la souveraineté d'apparat.

Par exemple, Monaco a longtemps joué ce rôle – et continue de le jouer dans une moindre mesure – pour la France. A l'époque du franc, lorsque le Parti socialiste arrive au pouvoir en 1981 et que les chars soviétiques étaient censés bientôt « parader sur les Champs-Élysées », certains Français aisés, paniqués, ont su mettre leur fortune à l'abri dans le paradis fiscal monégasque. Monaco joua alors pleinement son rôle d'appât, et évita la fuite de ces capitaux vers des paradis étrangers. La Principauté joua le même rôle après la Seconde Guerre mondiale : constatant que la Principauté avait constitué un « inévitable appât » pour les capitaux français et étrangers grâce à son indépendance, le nouveau consul général de France à Monaco écrivait en 1944 : « Cet appât cachait un piège qui a fonctionné dans un sens très favorable aux intérêts français, puisqu'il rend possible aujourd'hui la récupération de capitaux soustraits à la France et qui se seraient investis ailleurs, ou dans une autre forme, s'ils n'avaient pas eu une telle confiance dans la neutralité monégasque. [...] La situation de la principauté enclavée (NDLR : entre Nice et Menton) dans le territoire français permet d'y attirer des capitaux, d'y constituer des organismes internationaux, en terrain neutre mais sous le contrôle de la France. [...] Il faut faire en sorte que

sa législation financière conserve ce caractère exceptionnel si séduisant pour les capitalistes ». Et quel appât ! Depuis quelques mois, les banques monégasques BNP et Pasche font l'objet d'enquêtes portant sur le blanchiment d'argent et la fraude fiscale de centaines de millions d'euros...

Depuis la crise de 2007-2008, beaucoup de politiques ont annoncé des mesures contre les paradis fiscaux. Qu'en est-il réellement ?

Mon ouvrage n'a pas vocation à étudier les paradis fiscaux sous un angle juridique, c'est-à-dire décortiquer telle ou telle directive ou législation. Le parti pris est d'étudier les faits sur un temps relativement long et les rivalités géopolitiques. Où en sommes-nous après huit années de crise dont l'origine vient de la finance offshore ? Est-ce que « les paradis fiscaux, c'est terminé » comme l'a annoncé le président de la République française Nicolas Sarkozy en 2009 ? Non, nous sommes dans le discours qui permet d'alimenter les représentations.

La crise économique de 2008 a amené l'OCDE à revoir sa définition des paradis fiscaux. Le contexte géopolitique est alors tout autre : une nouvelle administration américaine a fait son entrée et surtout l'opinion publique a saisi le rôle des territoires de complaisance dans la gravité de la crise. Les gouvernements se tournent alors vers l'OCDE pour régler le sort des places financières offshore. Elle devait alors répondre rapidement à l'indignation générale. Il a été ainsi décidé de définir une « liste noire » des paradis fiscaux ; mais afin de ne pas froisser les paradis fiscaux sous la protection des grandes puissances, les États « coupables » ont été sélectionnés parmi des pays sans appui géopolitique, isolés de tout soutien ou d'influence internationale : l'Uruguay, la Malaisie, le Costa-Rica, les Philippines.

Après des critiques virulentes qualifiant de farce une liste où ne figuraient ni le Liechtenstein, ni Hong-Kong, ni les Îles Caïmans ou Monaco, l'OCDE déclara en avril 2009 que plus aucun pays ne faisait partie de la « liste noire ». Bref, les paradis fiscaux avaient disparu en quelques semaines, le secrétaire général de l'OCDE se félicitant du « progrès tout à fait significatif » réalisé. Il est vrai que sortir de la « liste noire » était relativement aisé : chaque État devait obtenir au moins 12 accords de coopération avec des pays tiers. Ce critère se plaçait de facto comme base à la définition de ce qu'était ou n'était pas un paradis fiscal. Cette définition de l'OCDE montra très vite ses limites. Monaco a par exemple atteint son quota grâce à des accords avec des pays comme Andorre, les Bahamas, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Qatar, Samoa, Saint-Marin, Saint-Christophe-et-Nièves, etc. Des paradis fiscaux notoires s'accordant mutuellement des accords d'échange d'informations...

Pourquoi l'OCDE a-t-elle choisi un nombre de conventions fiscales pour définir si un territoire est ou non un paradis fiscal ? Lis-

ter les paradis fiscaux a bien entendu des enjeux géopolitiques. L'OCDE, qui regroupe les plus grandes puissances souvent tutélaires des paradis fiscaux, ne peut donc pas aller contre les intérêts de ses États membres. Le rôle de référence quant à la définition de ce qui est ou n'est pas un paradis fiscal ne peut donc pas être du ressort d'une organisation comme l'OCDE, celle-ci étant tributaire des rivalités de pouvoir géopolitique. Preuve nécessaire s'il en était besoin, l'OCDE change actuellement de critère : du nombre d'accords d'échanges, on est passé à celui de la mise en place ou non de l'échange automatique d'informations. Quel critère sera retenu demain ?

Sommes-nous à l'abri d'une nouvelle crise financière liée à des pratiques criminelles ? Les paradis fiscaux posent un problème politique, géopolitique voire moral, mais aucunement juridique donc criminel. Encore une fois, ces États fantoches permettent de réaliser ce qu'il n'est pas possible ailleurs, et ceci légalement. Les banques ont créé des titres financiers très risqués dans les Îles Caïmans en bénéficiant de règles prudentielles très laxistes.

Quelle grande puissance s'est insurgée contre le micro-Etat des Îles Caïmans ? Pourtant, selon les données de la Banque des règlements internationaux, ce petit Etat – une des premières places bancaires et financières mondiales – est à l'origine de la crise financière débutée en 2008. Ces petites îles ne sont pas peuplées de milliers de financiers s'affairant pour faire fonctionner l'économie mondiale : ce paradis fiscal est le lieu préféré d'enregistrement des fonds spéculatifs car il permet la réalisation de transactions fictives à des fins fiscales et de prises de risques sans quasiment aucun contrôle. Ainsi les flux d'arrivées et de sorties de capitaux ont-ils explosé jusqu'aux années 2007-2008, au moment de la bulle de crédits qui nourrissait celle des subprimes. Cet Etat présentait alors une position exotérique bancaire 13 000 fois supérieures à son PIB ! Le rôle central des Îles Caïmans dans la crise de 2008 n'a pourtant pas ému les politiques du monde entier. Aucune mesure de rétorsion, malgré les dégâts colossaux sur l'économie mondiale, ne fut envisagée, aucune mise sous tutelle à l'instar de certains pays européens sous surveillance d'une « troïka ».

J'ai plutôt une vision pessimiste et en l'absence de régulation contrôlée de la finance mondiale, tout laisse à penser que les paradis fiscaux joueront à nouveau un rôle de premier plan dans les prochaines crises.

DIPLOWEB/LP

Docteur en géopolitique de l'Université Paris 8 (Institut français de géopolitique), Vincent Piolet travaille dans une entreprise internationale et enseigne également la géopolitique à Sciences Po Lille. Vincent Piolet vient de publier « Paradis fiscaux. Enjeux géopolitiques », préface de Béatrice Giblin, postface de Jean-François Gayraud, éd. Technip, 2015, 108 p.

Maroc-Sommet UA-UE d'Abidjan

SM le Roi prend part à Abidjan à la cérémonie d'ouverture du 5^{ème} Sommet UA-UE

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, a pris part, mercredi à Abidjan, à la cérémonie d'ouverture du 5^{ème} Sommet Union Africaine-Union Européenne.

Intervenant à l'ouverture du Sommet, le président de la République de Côte d'Ivoire, M. Alassane Ouattara, a souligné l'importance de cette rencontre qui doit constituer un tournant pour le processus de partenariat et de coopération entre l'UA et l'UE, et un point pour un partenariat stratégique entre les deux continents.

« Nous devons prendre des décisions pertinentes et fortes », a-t-il dit, invitant à un sursaut pour un changement nécessaire face aux défis relatifs à l'emploi des jeunes, à la préservation de la paix et la sécurité et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les défis de la paix et de la sécurité et la lutte contre le terrorisme nécessitent des actions fortes et pertinentes à l'instar de la force conjointe du G5 Sahel, a-t-il relevé, appelant également à des mesures urgentes et rigoureuses pour contribuer au règlement de la crise en Libye et faire face aux pratiques inhumaines et au drame « ignoble » dont sont victimes les migrants dans ce pays.

Au sujet des enjeux climatiques, il a invité l'ensemble des pays à respecter les engagements pris lors de la signature de l'Accord de Paris sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Le président ivoirien a, en outre, mis l'importance sur l'accroissement des investissements européens publics et privés en Afrique dans les secteurs des infrastructures, des transports, des énergies et des nouvelles technologies et ce, en vue de renforcer la compétitivité du Continent dans ces domaines.

Dans son intervention, le Président de la République de Guinée, Président de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, M. Alpha Condé s'est félicité de la participation de SM le Roi au Sommet d'Abidjan, saluant l'engagement panafricain du Souverain.

Abordant la coopération UA-UE, il a souligné qu'après la déclaration politique de Bruxelles en avril 2014 et en dépit des résultats accomplis, « la réalisation des objectifs demeure compromise par une multitude de défis liés à la sécurité, aux changements climatiques et à la question du financement du développement ».

Les deux Unions se sont investies énormément pour apporter des réponses à ces défis, come c'est le cas pour la lutte anti-terroriste avec l'exemple de la force G5-Sahel, a-t-il dit.

Dans son intervention, le Président du Conseil européen, Donald Tusk a appelé à une action et à une stratégie communes pour mettre en œuvre des dispositions de l'accord de Paris et les objectifs de l'Agenda 2030 sur le développement durable.

L'Europe comme l'Afrique sont confrontées aux défis de la paix et de la sécurité, a-t-il noté, soulignant l'importance des actions communes pour lutter et faire face à la menace terro-



SM le Roi Mohammed VI a adressé mercredi un message au 5^{ème} Sommet Union Africaine – Union Européenne à Abidjan en sa qualité de Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration.

riste et trouver des solutions à la problématique de la migration. « Nous avons besoins de solutions et programmes communs pour faire face à ces fléaux », a-t-il dit.

Pour sa part, le Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Moussa Faki Mahamat qui a salué le retour du Maroc au sein de la famille institutionnelle africaine, a souligné que le thème retenu pour le Sommet cadre parfaitement avec le thème annuel de l'UA, à savoir « tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », ce qui prouve que « nous partageons les mêmes préoccupations ».

Le poids des défis nous impose un véritable partenariat mutuellement bénéfique pour les deux parties, a-t-il indiqué, mettant l'accent en particulier sur des actions en faveur des jeunes qui représentent, a-t-il rappelé, plus de 60 PC de la population du continent.

De son côté, le Président de la Commission européenne, Jean Claude Juncker, a souligné que le partenariat Europe-Afrique qui a connu beaucoup de progrès, doit se renforcer davantage à travers une coopération multisectorielles aux impacts positifs sur le développement durable. L'Europe sort d'une décennie de faible croissance. De l'autre côté, la croissance de l'Afrique a

été impressionnante, mais très souvent moins inclusive », a-t-il dit, appelant au lancement de davantage d'actions de partenariat « d'égal à égal » et à la mobilisation de moyens financiers supplémentaires dans la coopération entre les deux continents.

« Notre partenariat, qui doit être égal à égal, ne devrait pas se limiter aux échanges, entre responsables politiques et institutions. Il faut faire en sorte que les jeunes, qui tiennent leurs mains le destin de demain, soient associés à nos projets », a-t-il dit.

Prenant la parole à son tour, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité du thème du Sommet, relevant que les jeunes représentent l'avenir et faut les écouter et les placer au centre de nos actions et programmes nationaux et internationaux, appelant à la mise en place d'une nouvelle plateforme de coopération qui reconnaît l'énorme potentiel de l'Afrique.

Au sujet de la menace terroriste qui pèse sur les deux continents, M. Guterres a appelé à doubler d'efforts pour le déploiement d'une force africaine à même de faire face à ce fléau.

Le SG de l'ONU qui a appelé à mettre fin à la tragédie de la migration clandestine, a dénoncé le traitement inhumain des migrants en Libye, invitant les pays à prendre en considéra-

tion la dignité humaine et les droits des migrants dans le traitement de cette question.

Le développement durable et inclusif est une fin en soi, a-t-il dit, soulignant la nécessité impérieuse de lutter contre le changement climatique.

Le Président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, et le Président du Parlement européen, Antonio Tajani, ont, par la suite, mis en évidence l'apport que peuvent jouer les deux unions parlementaires pour le renforcement du partenariat gagnant-gagnant entre l'UA et l'UE.

Ils ont à cet effet, fait état de questions examinées lors de la session conjointe tenue récemment par les deux institutions en prélude au Sommet UA-UE.

Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a, à cette occasion, posé une photo de famille avec les chefs d'Etat et de gouvernement et chefs des délégations participants au 5^{ème} Sommet UA-UE.

SM le Roi est accompagné d'une importante délégation, composée notamment, du Conseiller de SM le Roi, M. Fouad Ali El Himma, et du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, M. Nasser Bourita.

MAP

5^{ème} Sommet UA-UE : SM le Roi reçoit à Abidjan le président de la République d'Angola

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, mercredi à Abidjan, le Président de la République d'Angola, SEM João Lourenço et ce, en marge de la participation du Souverain aux travaux du 5^{ème} Sommet Union Africaine-Union Européenne.

Cette audience s'est déroulée en présence, du côté marocain, du Conseiller de SM le Roi, M Fouad Ali El Himma, du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, M. Augusto et du ministre, directeur du Cabinet du président angolais, M. Edeltrudes Costa.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, est arrivée, mercredi, sur le site qui abrite les travaux du 5^{ème} Sommet Union Africaine-Union Européenne à Abidjan.

Plus de 5.300 participants, dont plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement représentant les pays d'Afrique et

d'Europe prennent part à ce conclave, ainsi que des délégations de la Commission de l'UA, de la Commission européenne et d'Organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Le 5^{ème} Sommet UE-UA, véritable cadre institutionnel pour débattre de l'avenir des relations entre les deux continents, est placé sous le thème "Investir dans la jeunesse pour un avenir durable". C'est le premier sommet à se tenir en Afrique subsaharienne.

Outre la jeunesse, thème principal, le Sommet UA-UE se penchera sur une panoplie de thématiques à savoir la paix et la sécurité, la gouvernance, la démocratie, les droits de l'Homme, la migration et la mobilité, les investissements et le commerce, le développement de compétences et la création d'emploi.

MAP

Coopération Maroc-Côte d'Ivoire**Entretiens en tête-à-tête entre Sa Majesté le Roi et le Président Alassane Ouattara**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a eu, lundi au Palais présidentiel à Abidjan, un entretien en tête-à-tête avec le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane Ouattara.

A Son arrivée au Palais présidentiel, SM le Roi qui était accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a passé en revue un détachement de la Garde Républicaine qui rendait les honneurs.

SM le Roi est arrivé dimanche après-midi à Abidjan pour une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire au cours de laquelle le Souverain participera également aux travaux du 5^{ème} Sommet Union Africaine-Union Européenne, qui se tiendra les 29 et 30 novembre dans la capitale économique ivoirienne.

MAP

SM le Roi et le Président ivoirien inaugurent le point de débarquement de pêche «Mohammed VI» de Locodjro

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, et le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane Ouattara, ont procédé, lundi, à l'inauguration du point de débarquement de pêche «Mohammed VI» de Locodjro (commune Attécoubé, Abidjan Nord), un projet qui consacre l'engagement constant du Souverain en faveur d'une coopération Sud-Sud solide, agissante et solidaire.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 30 millions de dirhams, ce point de débarquement, que SM le Roi a bien voulu baptiser de Son Auguste Nom, traduit la volonté du Souverain d'améliorer les conditions de vie des citoyens africains et de lutter contre la pauvreté et la précarité, et Sa ferme détermination à promouvoir la coopération et l'amitié maroco-ivoirienne, pour en faire un modèle de partenariat.

Véritable pôle de développement socio-économique, le nouveau point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, dont SM le Roi avait visité le chantier en mars dernier, a été réalisé sur un terrain de 1,3 ha, avec une surface couverte de 2.100 m², et consisté en la construction d'ouvrages de protection maritime et d'infrastructures dédiées aux pêcheurs artisans (un bâtiment administratif, un local pour la coopérative, une antenne médicale, une salle polyvalente, une garderie pour les enfants des femmes bénéficiaires).

Ce projet a porté également sur l'aménagement d'une zone d'exploitation commerciale (halle au poisson, une chambre positive, une fabrique de glace, un local de stockage des caisses), et d'une zone d'activité (un atelier mécanique, un atelier de réparation des barques, une unité de fumage de poisson, un local de stockage de poisson fumé).

Disposant de structures et d'équipements appropriés qui répondent aux normes internationales, le point de débarquement de pêche «Mohammed VI» de Locodjro participera au redressement du secteur de la pêche artisanale, à travers l'organisation et l'encadrement de la profession, la valorisation et l'amélioration de la qualité du produit, et la promotion des conditions de vie et de travail des pêcheurs artisans, des mareyeuses, des sécheuses et fumeuses de poisson.

Ce projet permettra la création de nouveaux postes d'emploi et de micro-pôles de développement pour lutter contre la pauvreté, l'optimisation des performances économiques de la pêche artisanale, l'augmentation des revenus des bénéficiaires, ainsi que l'amélioration des conditions sanitaires



et hygiéniques, l'objectif étant un développement humain, durable et intégré.

Symbole d'une coopération Sud-Sud réussie, ce projet, fruit d'un partenariat entre la Fondation Mohammed VI pour le développement durable, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, et le gouvernement ivoirien, traduit la volonté sans faille du Maroc d'accompagner le développement économique et social que connaît la République de Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Il illustre également le choix opéré par le Royaume d'approfondir davantage ce type de partenariat via la di-

versification et l'élargissement des champs de coopération, ainsi que la mise en œuvre d'instruments novateurs permettant au Royaume de partager avec les pays africains frères l'expertise singulière qu'il a acquise dans des secteurs porteurs de richesses et d'emplois.

A noter que quatre points de débarquement aménagés (PDA) similaires sont en cours de réalisation, dont un au Grand Lahou à 150 kilomètres à l'ouest d'Abidjan (dont les travaux connaissent un taux de réalisation très avancé), deux à Conakry en République de Guinée (PDA de Temenitaye, PDA de Bonfi) et un à Dakar au Sénégal «PDA de Soumbédioune».

Dans le cadre de l'accompagne-

ment de la mise en service du point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, une formation sur le renforcement des capacités a été organisée au profit des gestionnaires et exploitants de ce site à l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes d'Agadir.

A Leur arrivée au point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, SM le Roi et le Président Alassane Ouattara ont été salués par le vice-président de la République de Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan Duncan, le ministre d'Etat ivoirien en charge de la défense, M. Hamed Bakayoko, le ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques, M. Kobenan Kouassi Adjoumani, et le ministre ivoirien du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME, M. Souleymane Diarrassouba.

Les deux Chefs d'Etat ont également été salués par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch, le maire et les députés de la Commune d'Attécoubé, et le président-directeur général de l'OCP, président délégué de la Fondation Mohammed VI pour le développement durable, M. Mostafa Terrab.

Un accueil des plus chaleureux a été réservé aux deux Chefs d'Etat par la population locale mais aussi par des membres de la communauté marocaine établie en Côte d'Ivoire, venus des quatre coins du pays pour acclamer le Souverain et le président Alassane Ouattara et saluer la fraternité maroco-ivoirienne.

MAP

Le point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, fruit d'une belle coopération entre le Maroc et la Côte d'Ivoire (M. Akhannouch)

Le point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, inauguré lundi par SM le Roi Mohammed VI et le Président Alassane Ouattara, est le fruit d'une belle coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire, a souligné le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch.

Le point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, fruit d'une belle coopération entre le Maroc et la Côte d'Ivoire (M. Akhannouch)

«C'est un projet d'amitié entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République de Côte d'Ivoire», a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse à l'occasion de

la cérémonie d'inauguration du point de débarquement, soulignant que ce point de débarquement, qui répond aux besoins de la communauté des pêcheurs dans la région, contribuera à la modernisation du circuit de production et de distribution des produits de la pêche artisanale.

Ce projet aux composantes socio-économiques participera également à l'amélioration des conditions de travail et de vie des pêcheurs, de la qualité des produits de pêche commercialisés, outre l'organisation de cette filière dans le futur, a-t-il dit.

Véritable pôle de développement socio-économique, le nouveau point de débarquement de Locodjro a été réalisé sur un terrain de 1,3 ha, avec une

surface couverte de 2.100 m², et consiste en la construction d'ouvrages de protection maritime et d'infrastructures dédiées aux pêcheurs artisans (un bâtiment administratif, un local pour la coopérative, une antenne médicale, une salle polyvalente, une garderie pour les enfants des femmes bénéficiaires).

Ce projet a porté également sur l'aménagement d'une zone d'exploitation commerciale (halle au poisson, une chambre positive, une fabrique de glace, un local de stockage des caisses), et d'une zone d'activité (un atelier mécanique, un atelier de réparation des barques, une unité de fumage de poisson, un local de stockage de poisson fumé).

MAP

La Corée du Nord affirme être un État nucléaire capable de frapper les États-Unis

La Corée du Nord a-t-elle atteint son objectif dans la course aux armements ? Le lancement mercredi d'un nouveau missile balistique lui a permis d'affirmer qu'elle est capable de frapper les États-Unis, son ennemi juré. Mais le pourra-t-elle quand l'un de ses alliés majeurs, la Russie, se dit totalement contre ses agissements ?

MATSHI/AFP



D'après Pyongyang, l'engin a atteint une altitude de 4.475 kilomètres avant de s'abîmer à 950 kilomètres du site de lancement.

LIESSE À PYONGYANG

Un spécialiste occidental a jugé que sa trajectoire en cloche, à la verticale, suggérait qu'il avait en fait une portée de 13.000 kilomètres, suffisante pour frapper chacune des villes principales des États-Unis.

Ce tir a tout d'un défi au président Trump, qui a récemment annoncé de nouvelles sanctions contre Pyongyang et a remis la Corée du Nord sur la liste américaine des États qui soutiennent le terrorisme.

M. Trump s'est montré évasif dans sa réponse initiale, tandis que le Conseil de sécurité de l'ONU acceptait de se réunir en urgence.

« On va s'en occuper », a-t-il simplement déclaré.

Il s'agit du troisième tir réussi d'ICBM par la Corée du Nord. Pour David Wright, expert en contrôle des armements de l'Union of concerned scientists, les paramètres de vol indiquent que le missile « aurait un rayon d'action largement suffisant pour atteindre Washington D.C. (la capitale fédérale américaine) et en fait n'importe quelle partie des États-Unis continentaux ».

Des scènes de liesse ont été observées dans la capitale nord-coréenne étroitement contrôlée, où des habitants se sont réunis devant un écran géant pour regarder les informations.

Jang Kwang Hyok, un habitant de 32 ans, avait une question pour le président américain.

« Je veux juste demander à Trump: allez-vous encore oser être hostile à notre pays? Allez-vous conti-

nuer à l'être quand le Hwasong-15 sera tiré contre le territoire continental américain? ».

Pyongyang doit encore démontrer qu'il maîtrise la technologie de rentrée des ogives dans l'atmosphère depuis l'espace. Mais les spécialistes estiment que la Corée du Nord est au moins sur le point de développer une capacité de frappe intercontinentale opérationnelle.

PORTE DE SORTIE?

Dans son communiqué officiel, le Nord martèle qu'il est désormais une puissance nucléaire pleine et entière et se sert de termes qui rappellent la doctrine « du non usage en premier » de l'arme atomique.

Les armements nord-coréens « ne posent aucune menace à aucun pays ou région tant que les intérêts de la Corée du Nord ne seront pas remis en cause. C'est notre déclaration solennelle », rapportent les médias officiels. Mais peut-on y croire quand on connaît son entêtement à poursuivre son programme nucléaire et balistique nonobstant les interdictions des Nations Unies ?

Le communiqué nord-coréen offre la possibilité d'une issue diplomatique à la crise actuelle avec les États-Unis, a estimé pour sa part Melissa Hanham, spécialiste de l'Institut Middlebury.

« Peut-être que c'est une porte de sortie », a-t-elle écrit sur Twitter. « Une façon de dire qu'ils ont eu ce qu'ils voulaient, tant que nous les traitons comme ils veulent être traités ».

Elle a appelé la communauté internationale à saisir l'occasion. « La diplomatie vaut le coup de risquer l'échec, ne pas traiter avec eux reviendrait à leur donner le temps de se renforcer ».

Les tensions autour des ambitions atomiques de Pyongyang avaient redoublé après son sixième essai nucléaire, le plus puissant à ce jour, du 3 septembre. Le Nord avait également alarmé la communauté internationale en tirant un missile de portée intermédiaire au-dessus du Japon.

RÉACTIONS ÉTRANGÈRES

Ce nouveau tir embarrasse Beijing qui milite pour un « double moratoire », le gel des exercices militaires conjoints entre Washington et Séoul contre le gel des programmes militaires nord-coréens, mais les États-Unis rejettent cette possibilité.

La Chine n'a pas manqué de saisir la balle au bond. Si elle a exprimé sa « vive inquiétude », elle a réitéré sa proposition de compromis et appelé Washington et Pyongyang au dialogue.

« Ce nouveau tir de missile est bien entendu une provocation qui suscite une nouvelle hausse des tensions et qui nous éloigne d'un début de règlement de la crise », a déclaré pour sa part le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Il a appelé toutes les parties concernées « à garder leur calme, ce qui est nécessaire pour que la situation dans la péninsule coréenne ne suive pas le pire des scénarios ».

À Séoul, certains s'inquiètent d'une éventuelle action militaire américaine contre le Nord qui déclencherait une guerre à grande échelle. Environ 10 millions de personnes habitent à Séoul, qui est située à 50 kilomètres de la frontière, soit largement à portée de l'artillerie nord-coréenne.

MOSCOU DÉNONCE UNE «PROVOCATION» DE LA CORÉE DU NORD

L'un des alliés de Pyongyang, Moscou, n'a pas vu de bon œil ce nouveau tir de missile nord-coréen. La Russie a condamné mercredi le nouveau tir de missile balistique auquel la Corée du Nord a procédé, dénonçant une « provocation » ne laissant guère de place à l'optimisme, tout en invitant toutes les parties impliquées à garder leur calme.

« Ce nouveau tir de missile est assurément une provocation qui accroît la tension et nous éloigne du point où le règlement de la crise pourrait débuter », a déploré Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin.

« Nous espérons que toutes les parties prenantes seront capables de garder le calme tellement indispensable pour éviter que la situation dans la péninsule coréenne ne dérape vers le pire des scénarios », a-t-il ajouté.

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a confirmé mercredi avoir tiré un missile balistique intercontinental (ICBM) qui s'est abattu près du Japon.

Ce test, le premier du régime nord-coréen depuis la mi-septembre, intervient une semaine après la décision de Donald Trump de réinscrire la Corée du Nord sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme.

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit se réunir dans l'urgence ce mercredi pour évoquer ce nouvel essai.

MAP

Le point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, un grand projet d'envergure internationale (Ministre ivoirien)

Le point de débarquement de pêche Mohammed VI de Locodjro, inauguré lundi par SM le Roi Mohammed VI et le Président Alassane Ouattara, est un grand projet d'envergure internationale répondant aux normes requises en matière de conservation, de stockage et de commercialisation du poisson, a affirmé le ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques, M. Kobenan Kouassi Adjoumani.

«Ce projet initié par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, est un grand projet pour la Côte d'Ivoire. Il vient régler les problèmes que nous connaissons dans le domaine de la pêche, à savoir le conditionnement du poisson», a souligné M. Kobenan Kouassi Adjoumani dans une déclaration à la presse à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du point de débarquement.

«En nous offrant ce joyau, SM le Roi donne une forte impulsion à notre production locale puisque ce projet participera à la valorisation des produits débarqués», a ajouté le ministre ivoirien, exprimant à cette occasion ses vifs remerciements et sa profonde reconnaissance au Souverain. «Nous lui disons profondément merci et lui manifestons notre reconnaissance», a-t-il dit.

«Ce projet s'inscrit aussi dans la logique du Président Alassane Ouattara qui veut qu'à l'horizon 2020 nous soyons émergents», a poursuivi M. Kobenan Kouassi Adjoumani, relevant que les points de débarquement de Locodjro et du Grand Lahou sont des joyaux qui permettront, à l'horizon 2020, au pays de combler le déficit en protéine halieutique qui reste la plus consommée au niveau de la Côte d'Ivoire.



UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICE DE CONSULTANTS : ENQUETE DE BASE SUR LE GENRE ET LA PROMOTION DU LEADERSHIP FEMININ DANS LA GESTION DES RESSOURCES EN PECHE ET EAU)

Secteur : **Pêche**

Date de parution : **30 Novembre 2017**

Référence de l'accord de financement : **2100155030167**

N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Consultant chargé de mener une enquête de base sur le genre et promotion du leadership féminin pour le compte du Projet. Ce consultant devra :

- (i) Avoir la capacité de reconnaître les inégalités de genre, la position sociale défavorable des femmes et les rôles sociaux inégaux qui fondent les inégalités et qui empêchent les femmes de bénéficier des mêmes opportunités que les hommes. En bref, promouvoir l'égalité de chance ;
- (ii) Favoriser la participation des femmes en prenant en compte que l'expérience, la connaissance et les intérêts des femmes et hommes ont un effet sur le programme du développement ;
- (iii) Prévoir des actions spécifiques en faveur des femmes dans le but de leurs donner l'accès aux ressources, revenus, Et d'augmenter leurs capacités de participer, d'agir, et de se faire entendre ;
- (iv) L'expérience du consultant avec les bailleurs de fonds constitue un tout.

L'Unité Nationale de coordination du Projet, UNPC, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, référence de prestations similaires, expérience

dans les missions comparables, disponibilité de personnel clé, etc. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' 5HEURE LOCALE°. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 Décembre 2017 à 10H00' (heure locale) et porter expressément la mention « Service de Consultants chargé du genre, AMI N° 004/L1/LEAF II/COORD/JM/BA/2017 ».

Unité Nationale de Coordination du Projet
A l'attention
MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSc
Coordinateur National
C/° Coordination National



22, avenue Ruwenzori, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de l'Ituri – RD Congo

Tél : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel :
uclleaf@gmail.com, jeffmatungulu@gmail.com



UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS: SUPERVISION, SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX)

Secteur : **Pêche**

Date de parution : **30 novembre 2017**

Référence de l'accord de financement : **2100159030167**

N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II, et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Consultant chargé du suivi et contrôler des travaux de construction des infrastructures de pêche et communautaire du Projet. Ce consultant devra :

« **Effectuer la supervision des travaux, assurer le contrôle-qualité et faire le suivi permanent de la mise en œuvre des ouvrages par un partenaire chargé d'exécuter les travaux de réhabilitation ou de construction des matériaux de meilleure qualité et veiller sur la bonne exécution des postes du dévis, conformément à l'art. de bâtir** »

L'Unité Nationale de Coordination du Projet, UNCP, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site

web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdh.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' (heure locale). Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 décembre 2017 à 10 h00' (heure locales) et pour expressément la mention « Services de Consultants relatifs à l'Audit des comptes, AMI N°003/LI/LEAF II/COORD/JM/BA/2017.

Unité Nationale de Coordination du Projet
A l'attention
MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSc
Coordinateur National
C/° Coordination National



22, avenue Ruwenzori, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de l'Ituri – RD Congo

Tél : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel :
uclleaf@gmail.com, jeffmatungulu@gmail.com

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Le film « Merci pour la pluie » marque la fin du festival AlimenTerre

« Merci pour la pluie » est un conte inspirant et captivant d'un optimiste infatigable, qui teste les limites de la lutte pour un monde plus vert.

BIENVENU I PAN

Le festival des films AlimenTerre a fermé ses portes, le mercredi 29 novembre 2017, par le documentaire intitulé « Merci pour la pluie ». A travers le film projeté dans la salle de lecture de la bibliothèque de la Délégation Wallonie-Bruxelles, à Gombe, les festivaliers ont tiré des leçons sur les conséquences environnementales et sociales du dérèglement climatique dans un village kenyan.

Dans ce film, la réalisatrice norvégienne Julia Dahr relate le récit du fermier kenyan Kisilu Musya qui, il y a cinq ans, a commencé à filmer sa famille, son village, les inondations, les sécheresses et les orages à proximité. En fait, au fur et à mesure, c'est l'impact du changement climatique ainsi que son coût humain qu'il documente.

Quelque temps après, une tempête s'abat sur le toit en tôle de la case de Kisilu Musya et fait des ravages. De mémoire de fermier, jamais de tels orages n'avaient frappé cette région du Kenya ni causé de tels dégâts. « Merci pour la pluie », commente-t-il amèrement.

En temps normal, les averses sont une bénédiction dans cette zone aride où l'eau



est indispensable aux récoltes et à la survie. Mais les pluies sont devenues dévastatrices, inondant les terres et arrachant les plantations.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE FAMILIALE

Lorsque la maison de Kisilu est détruite par une tempête, le cinéaste autodidacte décide de lancer un mouvement d'agriculteurs solidaires et appelle à l'action. La lutte de Kisilu prend de l'ampleur entre Oslo et Paris où il va se confronter à l'inertie, la bureaucratie et l'arrogance.

Ouverte depuis le 25 novembre 2017, la deuxième édition du festival AlimenTerre a donné lieu à des projections des Films, l'organisation de conférences-débat, exposition photos, l'organisation des marchés des produits alimentaires locaux.

Six sites ont été retenus pour ces activités, notamment le Site de l'Ucoopmakin, l'Espace Texaf Bilembo, le Centre Wallonie-Bruxelles, le site de l'Eraift (Unikin), le site du CERED à Kimwenza et à Mongata.

Organisé par l'ONG de

droit belge « SOS FAIM » et ses partenaires, ce festival a poursuivi l'objectif de développer une citoyenneté internationale autour du soutien à l'agriculture familiale durable en mettant en débat des initiatives prises par des acteurs en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural/périurbain et de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en RDC.

Le festival n'a pas seulement alerté sur les défis agricoles et alimentaires mondiaux mais aussi et surtout, présenté des alternatives et des pistes d'actions vers un système agroalimentaire plus juste et plus durable.

Pour rappel, à l'ouverture du festival, la représentante de SOS FAIM, Mireille Bishikwabo, avait fait savoir la vision du festival qui se veut un cri de détresse de l'agriculture paysanne dont le destin est incertain face aux choix, aux décisions politiques dans la réglementation du secteur agricole, commercial en RDC et dans le monde.

Mireille Bishikwabo avait renchéri que le festival AlimenTerre devait donner justement l'opportunité de renoncer aux modèles agricoles incapables de répondre efficacement au besoin alimentaire croissant, mais qui ont pourtant des retombées fâcheuses sur l'environnement et la santé humaine pour nous engager résolument vers la voix de la recherche des solutions alternatives adéquates.

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

M. Mukandu Mwakadi, agent à l'imprimerie Recto-Verso du Groupe de presse Média7, a la profonde douleur d'annoncer aux membres de famille, amis et connaissances, la mort de sa fille, Octavie Mushiya. Mort survenue le mardi 28 novembre 2017 des suites d'une longue maladie.

En attendant le programme des funérailles, le deuil se tient au numéro 4 de l'avenue Boende, dans la commune de Masina (Petro-Congo).

Ce communiqué tient lieu de faire-part.



M. Mukandu Mwakadi

À l'instar de la Céncó

Décrispation politique : l'Église anglicane lève le ton

La persistance de la crise politique ne laisse pas indifférente l'Église anglicane de la République démocratique du Congo. À l'issue de leur synode tenu en Ituri, les évêques de l'Église anglicane appellent non seulement le président de la République à s'impliquer dans la décrispation de l'espace politique, mais aussi s'indignent du drame qui s'abat sur le peuple congolais. À l'instar de l'Église catholique, à travers la Céncó, les évêques anglicans haussent le ton tout en réclamant le respect du calendrier électoral publié par la Ceni.

LP

La situation est dramatique en République démocratique du Congo. Elle est si pré-occupante qu'elle exige que tout Congolais épris de justice puisse lever le ton pour dénoncer le drame sécuritaire, humanitaire et politique qui sévit dans le pays, à défaut d'être traité de complice de ceux qui sont en train de précipiter la RDC dans une crise aux conséquences fâcheuses. Jusque-là parmi les églises, seule l'Église catholique a tenu tête face au régime en place à Kinshasa. À travers les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), l'Église catholique ne s'est jamais tue face à la crise que la RDC traverse du fait de l'absence des élections dans les délais constitutionnels en 2016.

La majorité au pouvoir

à Kinshasa bloque le processus électoral en inventant toute sorte de situations dramatiques pour retarder la tenue des élections afin de conserver le pouvoir en violation de la Constitution. Cette mascarade a été maintes fois dénoncée par l'église catholique. Présentement même, l'église catholique est en train de sensibiliser ses adeptes et toutes les personnes de bonne volonté sur les quatre principales résolutions acceptées par tous les acteurs politiques et de la société civile dans l'Accord du 31 décembre 2016, à savoir : le président actuel ne peut briguer un 3^{ème} mandat, aucune initiative référendaire ne peut être entreprise durant cette transition, les élections devraient se tenir fin décembre 2017, le Premier ministre et le président du CNSA doivent provenir du Rassemblement dirigé par le Tan-

dem Félix Tshisekedi-Pierre Lumbi.

KABILA APPELÉ À DÉCRISPER L'ESPACE POLITIQUE

À l'instar de la Céncó, c'est donc une bonne nouvelle que l'Église anglicane se démarque de toutes les autres religions de la République démocratique du Congo qui ont plutôt choisi soit de faire allégeance à la Majorité présidentielle, soit tout simplement à rester indifférentes par rapport à la situation dramatique du pays pour ne pas perdre certains avantages.

En effet, les évêques de l'Église anglicane au Congo demandent au président Joseph Kabila de s'impliquer dans la décrispation de l'espace politique en RDC, selon Radio Okapi. Dans une déclaration faite à l'issue de leur Synode national organisé à Aru (Ituri) du 22 au 26 novembre, ces évêques qui se sont également penchés sur la situation politique du pays, invitent l'actuel chef de l'État à considérer les points de vue de l'opposition, en libérant les prisonniers dits « politiques » en vue de rendre effective la décrispation de

l'espace politique congolais, soutient la même source.

Les prélats anglicans appellent également le président Kabila à respecter la Constitution « tel qu'il a toujours dit qu'il en est le garant ». Ils appellent également à la tenue des élections dans le délai et au respect du calendrier électoral publié par la CENI. « Les évêques ont demandé à la CENI de respecter le calendrier déjà publié. Que le président de la République fasse tout pour que ce calendrier soit respecté. Nous demandons aussi l'appui de la communauté internationale en respectant surtout les engagements signés dans les différents accords », a plaidé le Chef de l'Église anglicane en RDC, Mgr Zacharie Masimango.

À l'en croire, l'Accord du 31 décembre reste pour les évêques anglicans « une bonne feuille de route pour la légitimité des institutions en RDC ». Les pères de l'Église anglicane en RDC se sont par ailleurs dits « interpellés par la crise politique, la pauvreté et la souffrance qui accablent presque tous les Congolais et les massacres des populations innocentes ».

APOSTROPHE

Ève la disgrâce

BEN CLET



Héros de l'indépendance. Combattant de la liberté. Père «fondateur» de la nation. Commandant suprême. King Mugabe dernier se conjugue déjà au passé simple. Le mythe du nationaliste s'est pitoyablement effondré. Il n'a fallu que 37 pauvres années d'autocratie pour chuter comme ça, à la manière d'une mangue pourrie ! Le roi était donc nu. Et nu il redevint.

Comme une fusée lancée dans l'espace, Bob connut un irrésistible apogée, qui hélas ! lui inspira mégalomanie, grandiloquence, excès en tous genres et ... chute fatale. Tout ça à cause d'une gracieuse Grace qui cachait mal ses disgrâces. Rien d'étonnant. Pépé Adam, notre ancêtre, expérimenta, le premier, la disgrâce concoctée par mémé Ève. Les «reportages» de la bible, voyez-vous, ne sont pas des contes.

Alors, comment les peuples d'Afrique décryptent-ils le pétard mouillé de l'épouse qui voulait succéder à l'époux ? Parole à ...

1. Celui qui épouse une belle femme épouse aussi des tourments. (Ekonda, RD Congo)
2. La femme est comme les quartiers de l'orange : à l'extérieur, c'est la même enveloppe ; à l'intérieur, les goûts sont différents. (Sakalave, Madagascar)
3. La femme est pareille à une couverture d'été : si tu la prends, tu as trop chaud ; si tu la jettes, tu as froid. (Ashanti, Ghana)
4. La femme est une eau fraîche qui tue, une eau peu profonde qui noie. (Toucouleur, Sénégal)
5. Vivre avec une femme, c'est comme vivre avec un sorcier. (Mangbetu, RD Congo)
6. La clameur d'une femme détruit le hammeu. (Rwanda)
7. La femme est un épi de maïs à la portée de toute bouche, pourvu qu'elle ne soit pas édentée. (Pygmée, Gabon)

Sommet UA- UE : Guterres appelle à changer la relation avec l'Afrique

À la Sommet de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé mercredi à changer la relation avec l'Afrique et à établir une nouvelle plateforme de coopération qui reconnaisse le potentiel énorme de ce continent.

Dans un discours, M. Guterres a salué le partenariat entre ces deux organisations régionales et l'attention portée à la jeunesse, notamment la recherche d'un développement durable, inclusif et créateur d'emplois pour les jeunes.

« Les jeunes sont le moteur de nos sociétés et nous devons les écouter. Il nous faut les mettre au cœur de nos plans de développement, nationaux et internationaux. Répondre à leurs aspirations est essentiel dans une perspective de développement ; mais c'est aussi un élément essentiel pour préserver la paix

et notre sécurité collective », a souligné le chef de l'ONU en présence du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le président du Conseil européen, Donald Tusk et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

M. Guterres a rappelé qu'il avait signé avec M. Mahamat un Accord-cadre pour renforcer le partenariat de paix et de sécurité entre l'ONU et l'UA et un autre accord sur le développement durable qui va suivre l'année prochaine. Selon lui, pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), il faut accroître les efforts conjoints en matière de prévention et de médiation.

« Nous avons aussi besoin d'une coopération accrue pour le déploiement de forces africaines capables d'imposer la paix et de combattre le terrorisme, avec un mandat fort du Conseil de sécurité des Nations

Unies », a-t-il dit. « Il est temps de fournir les moyens appropriés aux organisations régionales, y compris par des mandats clairs et solides, accompagnés d'un mécanisme d'évaluation et d'un système de financement adéquat et prévisible ».

Le Secrétaire général a noté que l'Union européenne apporte un soutien politique et financier substantiel, ainsi qu'une expertise et un savoir-faire. « Dans cet esprit, l'Union africaine et les Nations Unies, avec l'appui de l'Union européenne, peuvent aider le G5 Sahel à faire face aux menaces transnationales et au terrorisme », a-t-il souligné en référence aux cinq pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie) réunis au sein du G5 Sahel. Selon M. Guterres, l'exemple de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ou les actions conjointes en République centrafricaine sont, avec le G5 Sa-

hel, trois exemples évidents de l'importance de la coopération trilatérale entre l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies.

En marge du Sommet, M. Guterres a rencontré le Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, avec qui il a échangé sur la situation en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

« Le Secrétaire général a réaffirmé l'engagement des Nations Unies à continuer à soutenir la Côte d'Ivoire dans la consolidation de la paix et du développement durable et inclusif dans le pays. Il a également salué le rôle très important de la Côte d'Ivoire dans la région et exprimé un intérêt marqué pour une coopération renforcée dans le contexte de l'accession de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité », a souligné son porte-parole dans un compte-rendu de la rencontre.